

SÉLECTION DE RÉSULTATS
ISSUS DE L'ENQUÊTE SUISSE
SUR LA SANTÉ 2022



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'économie,
de la formation et de la recherche DEFR
Secrétariat d'Etat à l'économie SECO

Conditions de travail et santé en 2012, 2017 et 2022

Mentions légales

Éditeur : Secrétariat d'Etat à l'économie |
Direction du travail | Conditions de travail
058 463 89 14

Auteurs : Ralph Krieger et Marc Arial
Année de parution : 2024

info.ab@seco.admin.ch | www.seco.admin.ch

Table des matières

Management summary	5
1. Introduction	6
2. Contraintes physiques.....	8
2.1 Contraintes physiques en 2022	8
2.2 Évolution des contraintes physiques entre 2012 et 2022	15
3. Contraintes psychosociales.....	16
3.1 Contraintes psychosociales 2022	16
3.2 Évolution des contraintes psychosociales de 2012 à 2022	20
4. Contraintes multiples d'ordre physique et psychosocial	23
4.1 Contraintes multiples d'ordre physique et psychosocial en 2022	23
4.2 Évolution des contraintes multiples d'ordre physique et psychosocial de 2012 à 2022	24
5. Temps de travail.....	25
6. Ressources au travail	26
6.1 Ressources 2022	26
6.2 Évolution de la répartition des ressources de 2012 à 2022	29
7. Satisfaction au travail, état de santé et absences	30
7.1 Satisfaction au travail.....	30
7.2 État de santé	31
7.2.1 État de santé 2022	31
7.2.2 Évolution de l'état de santé de 2012 à 2022	35
7.3 Absences pour cause de maladie ou d'accident.....	36
8. Conclusion.....	37
Bibliographie.....	39
Annexe	41

Liste des illustrations

Figure 1 : Contraintes s'exerçant sur l'appareil locomoteur (au moins ¼ du temps): Suisse, 2022, salariés en pourcentage	8
Figure 2 : Contraintes liées à des facteurs environnementaux / aux substances dangereuses (au moins ¼ du temps): Suisse, 2022, salariés en pourcentage	9
Figure 3 : Contraintes multiples liées à l'appareil locomoteur et à des facteurs environnementaux/ à des matières dangereuses par branche : Suisse, 2022, salariés en pourcentage.....	14
Figure 4 : Contraintes multiples d'ordre physique (appareil locomoteur et/ou environnemental) par branche : Suisse, 2022, salariés en pourcentage	14
Figure 5 : Évolution des contraintes physiques multiples : Suisse, 2012, 2017 et 2022, salariés en pourcentage	15
Figure 6 : Contraintes psychosociales selon le sexe : Suisse, 2022, salariés en pourcentage.....	17
Figure 7 : Stress autorapporté par branche : Suisse, 2022, salariés en pourcentage.....	18
Figure 8 : Contraintes multiples d'ordre psychosocial par branche : Suisse, 2022, salariés en pourcentage.....	19
Figure 9 : Évolution des contraintes psychosociales : Suisse, 2012, 2017 et 2022, salariés en pourcentage	20
Figure 10 : Évolution du stress autorapporté : Suisse, 2012, 2017 et 2022, salariés en pourcentage	21
Figure 11 : Évolution des contraintes multiples d'ordre psychosocial : Suisse, 2012, 2017 et 2022, salariés en pourcentage	22
Figure 12 : Évolution des contraintes psychosociales par sexe et par catégorie d'âge : Suisse, 2012, 2017 et 2022, salariés en pourcentage	22
Figure 13 : Contraintes multiples d'ordre physique et psychosocial par branche : Suisse, 2022, salariés en pourcentage	23
Figure 14 : Évolution des contraintes multiples d'ordre psychosocial : Suisse, 2012, 2017 et 2022, salariés en pourcentage	24
Figure 15 : Ressources, Suisse, 2022, salariés en pourcentage	27
Figure 16 : Évolution des ressources en Suisse : 2012, 2017 et 2022, salariés en pourcentage	29
Figure 17 : Satisfaction au travail par branche : Suisse 2022, salariés en pourcentage	30
Figure 18 : Évolution de la santé, Suisse : 2012, 2017 et 2022, salariés en pourcentage	35

Liste des tableaux

Tableau 1 : Contraintes s'exerçant sur l'appareil locomoteur et contraintes liées à des facteurs environnementaux / à des matières dangereuses par sexe et catégories d'âge : Suisse, 2022, salariés en pourcentage	11
Tableau 2 : Contraintes s'exerçant sur l'appareil locomoteur et contraintes liées à des facteurs environnementaux / à des matières dangereuses par branche : Suisse, 2022, salariés en pourcentage	12
Tableau 3 : Ressources par branche : Suisse, 2022, salariés en pourcentage.....	28
Tableau 4 : Indicateurs de santé par sexe et catégories d'âge : Suisse, 2022, salariés en pourcentage	33
Tableau 5 : Indicateurs de santé par branche : Suisse, 2022, salariés en pourcentage.....	34

Management summary

L'Enquête suisse sur la santé (ESS) est réalisée tous les cinq ans depuis 1992 par l'Office fédéral de la statistique (OFS) sur mandat de l'office fédéral sur la santé publique (FSOP). Elle est représentative de l'ensemble de la population suisse et de la population active suisse. Dans ce contexte, 21 930 personnes de 15 ans et plus vivant dans un ménage privé dont 11 099 salariés (hors agriculture) ont été interrogées en 2022. L'enquête a été réalisée à la fin de la pandémie, en 2022. Des effets transitoires ne peuvent pas être exclus pendant cette période. Ce rapport du SECO décrit d'une part les conditions de travail en 2022 et montre d'autre part leur évolution entre 2012, 2017 et 2022.

L'analyse descriptive secondaire permet de ventiler la fréquence des résultats en fonction de critères sociodémographiques et de décrire les groupes de personnes et les branches fortement touchés par certains problèmes. Le rapport offre un large aperçu de la situation en ce qui concerne le travail et la santé. Il sert de base pour le monitoring assuré par les autorités de haute surveillance de la loi sur le travail (LTr) et à la pratique en matière de prévention. Il en ressort les résultats suivants :

Contraintes physiques et psychosociales

- En général, les fréquences des contraintes physiques rapportées n'ont pas beaucoup varié entre 2012 et 2022. Les contraintes physiques les plus fréquentes sont les mouvements répétitifs de la main ou du bras (62%) et positions douloureuses ou fatigantes (47%).
- Les jeunes salariés (15-24 ans), tout comme les actifs exerçant dans les groupes « industrie », « construction », « transport, entreposage, poste », « santé et affaires sociales » et « hôtellerie-restauration », sont comparativement plus souvent touchés par les contraintes physiques.
- Dans l'ensemble, les parts d'actifs qui rapportent des contraintes psychosociales sont restées stables entre 2012 et 2022. Parmi les neuf indicateurs étudiés, une augmentation n'a été constatée que pour les conflits de valeurs (2012 : 22% ; 2022 : 28%) et le stress autorapporté (2012 : 18% ; 2022 : 24%).
- Les branches qui ont les pourcentages les plus élevés d'employé(e)s s'estimant stressés par le travail sont : « santé et affaires sociales » (30 %), « hôtellerie-restauration » (29 %) et « construction » (28 %).

Ressources et satisfaction de travail

- Plus de 80 % des personnes actives disposent des ressources (fort soutien social, grande autonomie, pas de conflit de valeur, grande sécurité de l'emploi).
- 83% de personnes actives en Suisse sont satisfaites de leur travail.

Etat de santé

- Dans l'ensemble, les indicateurs de santé (troubles physiques, les maux de dos liés au travail, les douleurs aux épaules liées au travail, l'épuisement émotionnel) suggèrent une légère détérioration de l'état de santé de la population active.
- La proportion de répondants qui estiment que leur travail a un impact négatif sur la santé est passé de 11% à 18% entre 2012 et 2022.
- L'augmentation de la prévalence des souffrances psychiques autorapportées (2012 : 16 %, 2022 : 17 %) touche particulièrement les jeunes femmes (15-24 ans) (2012 : 20 %, 2022 : 26 %).

1. Introduction

Le présent rapport décrit les conditions de travail et la santé des travailleurs salariés en 2022 et met en exergue des évolutions observées entre 2012 et 2022. Il se fonde sur l'Enquête suisse sur la santé (ESS) de 2012, de 2017 et de 2022. Les conditions de travail sont examinées en fonction des contraintes physiques et psychosociales ainsi que des facteurs d'allègement (aussi appelés « ressources »). Cette étude d'ensemble, de nature descriptive, souligne des différences dans la qualité des conditions de travail et dans l'état de santé des employés. Les jeunes salariés (15-24 ans) et les branches économiques sont placés cœur de ce rapport.

Depuis 1992, l'ESS est menée tous les cinq ans par l'Office fédéral de la statistique (OFS). Dans ce contexte, 21 930 personnes de 15 ans et plus vivant dans un ménage privé dont 11 099 salariés (hors agriculture) ont été interrogées en 2022. Il s'agit de l'enquête la plus complète de Suisse : elle examine une multitude de facteurs qui influent sur la santé (entre autres, les conditions de travail). Le choix des indicateurs pour mesurer les conditions de travail est fondé, d'une part, sur l'Enquête européenne sur les conditions de travail (EWCS) et, d'autre part, sur le rapport intitulé « Mesurer les facteurs psychosociaux de risque au travail pour les maîtriser » de l'Institut national de la Statistique de France (INSEE, 2011; OFS, 2014, 2024a) (cf. annexe).

La pandémie de COVID-19 a entraîné des répercussions d'intensité variable sur les conditions de vie et sur la santé des différents groupes de population (u. a. Bayer-Oglesby et al., 2024; Eurofound, 2022, 2023; Felder et al., 2023; Giorgi et al., 2020; Heiniger & Höglinger, 2023; Klaas et al., 2023; Promotion Santé Suisse, 2022; Riou et al., 2021; Schuler et al., 2022). La collecte de données de l'ESS a débuté en janvier 2022, lorsque de nombreuses mesures de protection de la Confédération¹ et des entreprises étaient encore en vigueur. Dans les mois suivants, le retour à la normalité s'est déroulé de manière progressive.

L'ESS comporte un design transversal ce qui signifie que différentes personnes ont été interrogées en 2012, en 2017 et en 2022. Un tel design permet de mettre en évidence des associations entre différentes variables et des changements fondamentaux survenus dans le monde du travail peuvent être décrits. Toutefois, des conclusions quant à d'éventuelles relations causales sont à considérer avec précautions.

Dans un premier temps, les contraintes physiques relevées au cours de l'année 2022 sont étudiées. L'analyse montre qu'un nombre élevé de salariés rapportent des contraintes physiques. C'est particulièrement le cas pour une grande partie des salariés exerçant dans les branches « industrie », « construction », « transport, entreposage, poste », « santé et affaires sociales » ainsi que « hôtellerie-restauration ». Entre 2012 et 2022, la part d'actifs occupés qui rapportent des contraintes physiques est demeurée relativement stable.

Dans un deuxième temps, le rapport montre que près de trois personnes sur dix actives dans les branches « construction », « hôtellerie-restauration » et « santé et affaires sociales » ressentent souvent ou toujours du stress. Le pourcentage de personnes présentant un état de stress autorapporté est passé de 18 % en 2012 à 24 % en 2022.

La combinaison de plusieurs contraintes d'ordre physique et psychosocial fait ensuite l'objet d'une analyse. Celles-ci représentent un défi particulier pour la prévention et l'inspection du travail, car les conséquences d'une combinaison de contraintes sont souvent difficiles à anticiper. De plus, la prévention que cela implique est plus complexe puisque des aspects parfois très différents doivent être pris en considération. Deux branches, « santé et affaires sociales » et « hôtellerie-restauration », se distinguent par des proportions élevées de salariés cumulant les contraintes, ce qui était déjà le cas en 2012 et en 2017.

Dans une quatrième étape, il est mis en lumière que la grande majorité des actifs occupés en Suisse (80 % à 90 %) disposent de ressources qui peuvent contribuer à protéger la santé en dépit de l'existence de contraintes. Toutefois, la proportion de personnes actives disposant de tels moyens dans les branches « transport, entreposage, poste » et « hôtellerie-restauration » se révèle inférieure à la moyenne suisse. Entre 2012 et 2022, les valeurs sont restées stables, et ce à un niveau élevé.

¹ Fermeture des écoles, des magasins et des restaurants, extension de l'indemnisation en cas de réduction de l'horaire de travail (RHT) et simplification de l'accès à celle-ci, soutien pour les cas de rigueur, obligation de télétravailler et recommandation de télétravailler

Dans une cinquième étape, l'état de santé est examiné à l'aide de huit indicateurs subjectifs. En 2022, seuls 9 % des actifs ne se sentaient pas en bonne santé générale, soit un point de pourcentage (pp) de moins qu'en 2012. Les maux de dos et les douleurs aux épaules causées par le travail, tels qu'auto-évalués, concernent respectivement 18 % et 19 % des salariés ; entre 2012 et 2022, ces proportions ont augmenté de 4 pp et de 3 pp respectivement. Par ailleurs, les jeunes femmes salariées (15-24 ans) sont particulièrement touchées par une augmentation de contraintes psychologiques.

Enfin, des conclusions sur la protection de la santé sont tirées. Les entreprises doivent déterminer et évaluer soigneusement les dangers et les risques dans le cadre de leurs obligations générales (art. 3 à 10 OPA et art. 3 à 9 OLT 3). Les jeunes salariés (15-24 ans), qui sont comparativement plus nombreux dans les branches fortement exposées (p. ex. « construction », « industrie » et « santé et affaires sociales »), constituent une cible privilégiée pour la prévention.

2. Contraintes physiques

Il existe toute une série de contraintes physiques susceptibles de peser sur la santé des salariés (u.a. Andersen et al., 2016; Kozak et al., 2015; Mänty et al., 2022). Le présent rapport en distingue deux formes :

- contraintes s'exerçant sur l'appareil locomoteur,
- contraintes dues à des facteurs environnementaux et à des substances dangereuses.

Toutes deux sont regroupées dans l'indicateur global « contraintes physiques ».

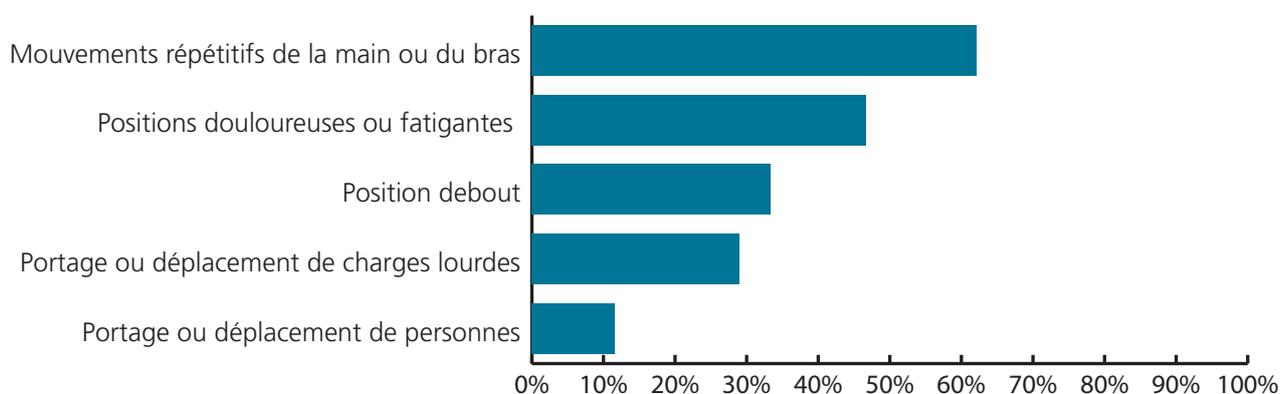
Ce chapitre décrit tout d'abord la fréquence des différentes contraintes. Les contraintes multiples font ensuite l'objet d'une analyse. Les jeunes salariés (15-24 ans), tout comme les actifs exerçant dans les groupes « industrie », « construction », « transport, entreposage, poste », « santé et affaires sociales » et « Hôtellerie-restauration », sont comparativement plus souvent touchés par les contraintes physiques.

2.1 Contraintes physiques en 2022

Les figures 1 et 2 illustrent la proportion de salariés qui rapportent des contraintes s'exerçant sur l'appareil locomoteur ou des contraintes dues à des facteurs environnementaux et à des substances dangereuses pendant au moins un quart du temps de travail.

Les conditions de travail des jeunes actifs (15-24 ans) se distinguent de celles des autres actifs au niveau des contraintes s'exerçant sur l'appareil locomoteur. Chez les jeunes femmes, ces contraintes concernent notamment le portage ou le déplacement fréquent de personnes (22 %) et par des postures douloureuses ou fatigantes (61 %). En revanche, les conditions de travail des jeunes hommes impliquent plus souvent le portage ou le déplacement de charges lourdes (55 %) et des mouvements répétitifs de la main ou du bras (74 %). Les jeunes hommes sont en outre plus souvent exposés à des facteurs environnementaux et à des substances dangereuses. Il en résulte que les proportions de jeunes actifs rapportant de contraintes multiples se révèlent supérieures à la moyenne suisse (voir tableau 1).

Figure 1 : Contraintes s'exerçant sur l'appareil locomoteur (au moins ¼ du temps): Suisse, 2022, salariés en pourcentage

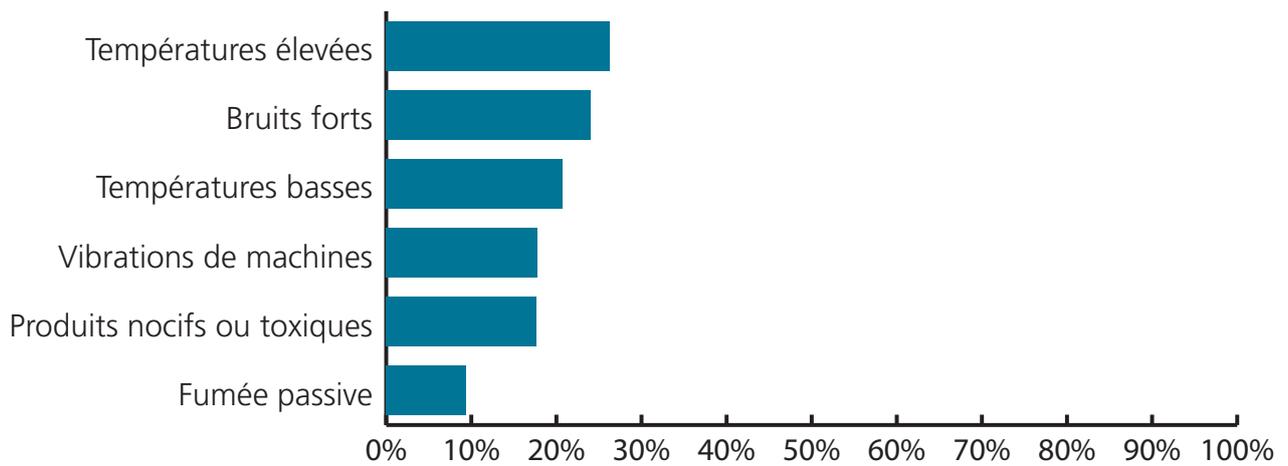


Étude suisse sur la santé 2022. Salariés (sans l'agriculture) (n = 11 099)

Contraintes s'exerçant sur l'appareil locomoteur : SARSI26a. Positions physiques douloureuses ou fatigantes : SARSI26b. Portage ou déplacement de personnes : SARSI26c. Portage ou déplacement de charges lourdes : SARSI26d. Position debout : SARSI26e. Mouvements répétitifs de la main ou du bras. Réponses : 2 « Environ le quart du temps » ; 3 « Environ la moitié du temps » ; 4 « Environ les trois quarts du temps » ; 5 « Tout le temps ou presque tout le temps ».

Position debout. Réponses : 4 « Environ les trois quarts du temps » ; 5 « Tout le temps ou presque ».

Figure 2 : Contraintes liées à des facteurs environnementaux/aux substances dangereuses (au moins ¼ du temps): Suisse, 2022, salariés en pourcentage



Enquête suisse sur la santé 2022. Salariés (sans l'agriculture) (n=11 099)

Contraintes liées à des facteurs environnementaux et à des substances dangereuses : SARS127a. Vibrations de machines ; SARS127b. Bruits forts, conversations restreintes ; SARS127c. Températures élevées qui font transpirer ; SARS127d. Températures basses ; SARS127e. Produits nocifs ou toxiques ; SARS127f. Fumée passive : fumée rejetée par d'autres personnes. Réponses : 2 « Environ le quart du temps » ; 3 « Environ la moitié du temps » ; 4 « Environ les trois quarts du temps » ; 5 « Tout le temps ou presque tout le temps ». Debut « Environ les trois quarts du temps » ; 5 « Tout le temps ou presque tout le temps ».

Les jeunes salariés (15-24 ans) sont comparativement plus nombreux dans les branches suivantes : 29 % des jeunes femmes travaillent dans la branche « santé et affaires sociales » et 14 % dans la branche « enseignement ». En revanche, les jeunes hommes exercent souvent dans les branches « industrie » (19 %), « commerce, réparation de véhicules automobiles » (17 %) ou « construction » (12 %). De plus, 29 % des jeunes femmes salariées et 43 % des jeunes hommes salariés sont en cours d'apprentissage et ne disposent donc que d'un diplôme de fin d'études obligatoires ou d'aucun diplôme. Ces conditions structurelles entraînent des formes de contraintes spécifiques.

Le tableau 2 montre la répartition des salariés exposés à des contraintes s'exerçant sur l'appareil locomoteur et / ou à des contraintes dues à des facteurs environnementaux et à des matières dangereuses entre les branches.

Tableau 1 : Contraintes s'exerçant sur l'appareil locomoteur et contraintes liées à des facteurs environnementaux/à des matières dangereuses par sexe et catégories d'âge : Suisse, 2022, salariés en pourcentage

	Suisse (n=11 099)		Femmes								Hommes								
			15-24 ans (n=609)		25-44 ans (n=2 168)		45-64 ans (n=2 760)		65+ ans (n=161)		15-24 ans (n=598)		25-44 ans (n=1 971)		45-64 ans (n=2 638)		65+ ans (n=194)		
	%	sd	%	sd	%	sd	%	sd	%	sd	%	sd	%	sd	%	sd	%	sd	
Contraintes s'exerçant sur l'appareil locomoteur (un quart du temps ou plus)																			
Positions douloureuses ou fatigantes	46.7	0.5	61.3	2.1	50.4	1.1	47.4	1.0	32.0	3.9	56.3	2.3	44.0	1.2	40.2	1.0	29.4	3.5	
Portage ou déplacement de personnes	11.6	0.3	22.4	1.8	15.2	0.8	14.5	0.7	4.0	2.3	13.0	1.5	9.0	0.6	5.3	0.4	4.7	1.4	
Portage ou déplacement de charges lourdes	29.0	0.4	37.0	2.2	24.0	0.9	23.7	0.8	9.1	2.6	54.7	2.3	31.0	1.1	28.8	0.9	19.1	3.0	
Position debout (min. 3/4 du temps)	33.4	0.5	44.1	2.2	33.9	1.1	34.0	0.9	22.3	3.9	49.8	2.3	30.8	1.1	28.9	0.9	23.6	3.2	
Mouvements répétitifs de la main ou du bras	62.1	0.5	63.9	2.1	60.9	1.1	59.7	1.0	40.2	4.3	73.7	2.1	64.3	1.2	61.1	1.0	42.5	3.8	
3 contraintes et plus	30.1	0.5	43.0	2.2	28.4	1.0	27.7	0.9	11.5	3.0	50.7	2.3	29.9	1.1	26.1	0.9	17.0	2.7	
Contraintes liées à des facteurs environnementaux / à des matières dangereuses (un quart du temps ou plus)																			
Vibrations de machines	17.8	0.4	10.1	1.4	8.3	0.6	8.8	0.5	1.7	0.8	42.6	2.3	26.2	1.0	22.5	0.8	8.0	2.2	
Bruits forts	24.0	0.4	23.0	1.8	18.5	0.8	15.0	0.7	5.8	2.0	43.4	2.3	29.9	1.1	27.5	0.9	13.5	2.6	
Températures élevées	26.3	0.4	24.6	1.8	19.0	0.9	22.6	0.8	9.8	2.6	41.7	2.3	32.4	1.1	27.8	0.9	14.8	2.8	
Températures basses	20.7	0.4	19.5	1.7	16.0	0.8	13.8	0.7	6.2	2.4	35.3	2.2	25.8	1.0	23.7	0.9	9.8	2.4	
Produits nocifs ou toxiques	17.6	0.4	19.1	1.8	12.9	0.7	11.1	0.6	4.7	2.0	34.3	2.2	23.2	1.0	18.2	0.8	5.2	1.8	
Tabagisme passif	9.4	0.3	12.5	1.5	7.6	0.6	3.4	0.4	0.5	0.8	26.3	2.0	13.2	0.7	7.2	0.5	3.7	1.6	
2 contraintes et plus	27.5	0.4	28.0	2.0	20.7	0.9	19.5	0.8	6.0	2.2	48.1	2.4	34.9	1.1	30.0	0.9	17.3	2.9	

Étude suisse sur la santé 2022. Salariés (sans l'agriculture) (n=11 099)

Contraintes s'exerçant sur l'appareil locomoteur : SARSI26a. Positions physiques douloureuses ou fatigantes ; SARSI26b. Port ou déplacement de personnes ; SARSI26c. Levage ou déplacement de charges lourdes ; SARSI26e. Mouvements répétitifs de la main ou du bras Réponses : 2 « Environ le quart du temps » ; 3 « Environ la moitié du temps » ; 4 « Environ les trois quarts du temps » ; 5 « Tout le temps ou presque tout le temps ». Réponses : 4 « Environ les trois quarts du temps » ; 5 « Tout le temps ou presque ».

Contraintes dues à des facteurs environnementaux et des matières dangereuses : SARSI27a Vibrations de machines ; SARSI27b. Bruits forts, conversations restreintes ; SARSI27c. Températures élevées qui font transpirer ; SARSI27d. Températures basses ; SARSI27e. Produits nocifs ou toxiques, SARSI27f. Fumée passive : fumée rejetée par d'autres personnes. Réponses : 2 « Environ le quart du temps » ; 3 « Environ la moitié du temps » ; 4 « les trois quarts du temps » ; 5 « Tout le temps ou presque tout le temps ». Exception :

sd :L'écart-type (anglais: Standard Deviation)

Tableau 2 : Contraintes s'exerçant sur l'appareil locomoteur et contraintes liées à des facteurs environnementaux/à des matières dangereuses par branche : Suisse, 2022, salariés en pourcentage

	Suisse (n=11 099)		Industrie (n=1 554)		Construction (n=547)		Commerce, réparation de véhicules automobiles (n=1 231)		Transport, entreposage, poste (n=486)		Hôtellerie- restauration (n=420)		Banques, assurances (n=716)		Enseignement (n=1 132)		Santé et affaires sociales (n=1 929)		Administration publique (n=779)		Autres services (n=2 305)	
	%	sd	%	sd	%	sd	%	sd	%	sd	%	sd	%	sd	%	sd	%	sd	%	sd	%	sd
Contraintes s'exerçant sur l'appareil locomoteur (un quart du temps ou plus)																						
Postures douloureuses ou fatigantes	46.7	0.5	45.3	1.3	57.8	2.4	52.6	1.5	48.5	2.4	59.2	2.7	38.2	1.9	37.8	1.5	56.9	1.2	36.9	1.8	41.1	1.1
Portage ou déplacement de personnes	11.6	0.3	5.1	0.6	10.2	1.3	5.1	0.6	8.3	1.2	7.2	1.3	1.1	0.5	8.1	0.8	43.3	1.2	4.2	0.7	4.0	0.4
Portage ou déplacement de charges lourdes	29.0	0.4	35.2	1.3	64.6	2.4	47.0	1.5	36.8	2.3	53.7	2.7	4.3	0.8	11.5	1.0	33.6	1.1	14.1	1.2	17.0	0.8
Position debout (min. trois quarts du temps)	33.4	0.5	34.2	1.3	58.9	2.4	49.5	1.5	26.2	2.1	64.7	2.6	4.1	0.8	31.6	1.4	42.9	1.2	13.7	1.3	22.0	0.9
Mouvements répétitifs de la main ou du bras	62.1	0.5	65.8	1.3	77.0	2.1	69.5	1.4	73.4	2.1	80.7	2.3	61.2	1.9	41.9	1.5	58.0	1.2	58.3	1.8	60.2	1.1
3 contraintes et plus	30.1	0.5	31.5	1.2	57.3	2.4	43.4	1.5	34.0	2.2	59.4	2.7	3.8	0.8	14.6	1.0	44.9	1.2	10.7	1.1	18.9	0.8
Contraintes liées à des facteurs environnementaux / à des matières dangereuses (un quart du temps ou plus)																						
Vibrations de machines	17.8	0.4	34.9	1.3	63.8	2.3	19.0	1.1	33.6	2.1	14.9	1.9	2.3	0.6	5.8	0.7	11.0	0.7	7.0	1.0	10.4	0.6
Bruits forts	24.0	0.4	38.7	1.3	65.4	2.3	20.0	1.2	33.4	2.2	28.0	2.4	4.8	0.9	26.3	1.3	20.3	0.9	13.7	1.2	14.3	0.7
Températures élevées	26.3	0.4	35.3	1.3	57.0	2.4	24.0	1.3	28.3	2.2	41.5	2.7	10.3	1.2	20.9	1.3	23.8	1.0	23.1	1.5	21.0	0.9
Températures basses	20.7	0.4	23.3	1.1	61.0	2.4	26.3	1.3	40.1	2.3	22.6	2.2	5.9	1.0	11.6	1.0	14.8	0.8	18.7	1.4	15.7	0.8
Produits nocifs ou toxiques	17.6	0.4	29.7	1.2	45.6	2.3	19.2	1.1	18.0	1.7	14.0	1.9	1.0	0.4	11.2	0.9	18.9	0.9	9.7	1.1	12.1	0.7
Fumée passive	9.4	0.3	9.7	0.7	32.2	2.1	10.8	0.9	10.3	1.4	18.8	2.0	2.5	0.6	3.2	0.5	8.8	0.6	4.8	0.7	7.6	0.5
2 contraintes et plus	27.5	0.4	41.7	1.3	64.9	2.5	27.8	1.3	45.0	2.4	37.7	2.6	4.8	0.8	18.5	1.2	25.6	1.0	18.7	1.4	20.2	0.8

Étude suisse sur la santé 2022. Salariés (sans l'agriculture) (n=11 099)

Contraintes s'exerçant sur l'appareil locomoteur : SARSI26a. Positions physiques douloureuses ou fatigantes ; SARSI26b. Portage ou déplacement de personnes ; SARSI26c. Levage ou déplacement de lourdes charges ; SARSI26e. Mouvements répétitifs de la main ou du bras. Réponses : 2 « Environ le quart du temps » ; 3 « Environ la moitié du temps » ; 4 « Environ les trois quarts du temps » ; 5 « Tout le temps ou presque tout le temps ». Exception : Position debout « Environ les trois quarts du temps » ; 5 « Tout le temps ou presque tout le temps ». SARSI26d. Position debout. Réponses : 4 « Environ les trois quarts du temps » ; 5 « Tout le temps ou presque ».

Contraintes liées à des facteurs environnementaux et à des substances dangereuses : SARSI27a. Vibrations de machines ; SARSI27b. Bruits forts, conversations restreintes ; SARSI27c. Températures élevées qui font transpirer ; SARSI27d. Températures basses ; SARSI27e. Produits nocifs ou toxiques, SARSI27f. Fumée passive : fumée rejetée par d'autres personnes. Réponses : 2 « Environ le quart du temps » ; 3 « Environ la moitié du temps » ; 4 « Environ les trois quarts du temps » ; 5 « Tout le temps ou presque tout le temps ». Exception : Debout 4 « Environ les trois quarts du temps » ; 5 « Tout le temps ou presque tout le temps ». SARSI26d. *sd* : L'écart-type (anglais: Standard Deviation)

Contraintes multiples

Les contraintes multiples peuvent entraîner des répercussions sur la santé des salariés. Elles constituent un défi particulier pour la prévention et les contrôles effectués par les organes d'exécution, car plusieurs caractéristiques néfastes du poste de travail doivent être analysées en parallèle, et des mesures efficaces pour protéger la santé doivent être élaborées conjointement.

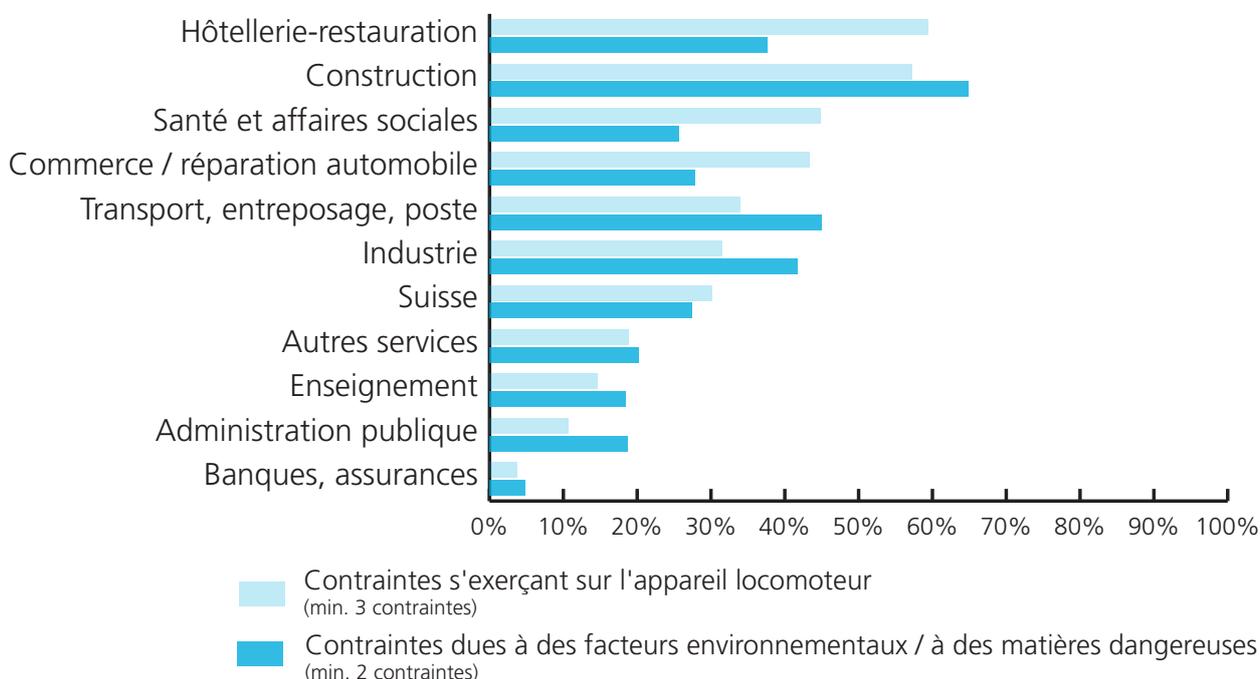
On parle de contrainte multiple s'exerçant sur l'appareil locomoteur lorsqu'au moins trois contraintes parmi les cinq mentionnées dans le questionnaire sont rapportées. Dans la catégorie des « facteurs environnementaux et matières dangereuses », une contrainte multiple survient lorsqu'au minimum deux contraintes sur six sont nommées.

Il est frappant de constater que plus de la moitié des personnes actives dans les branches « construction » et « hôtellerie-restauration » sont confrontées à des contraintes multiples s'exerçant sur l'appareil locomoteur. En outre, dans la branche de la construction, le pourcentage de répondants rapportant une exposition à au moins deux facteurs environnementaux et substances dangereuses est nettement supérieur à celui des autres branches (voir figure 3).

Le terme « contrainte multiple d'ordre physique » désigne les dix contraintes physiques (appareil locomoteur et facteurs environnementaux/matières dangereuses). Une contrainte multiple survient lorsque au moins trois contraintes sur dix sont rapportées.²

Si l'on considère l'ensemble des contraintes s'exerçant sur l'appareil locomoteur et celles dues aux facteurs environnementaux et aux matières dangereuses, on constate à quel point les branches se distinguent en termes de contraintes multiples. Alors que la part des personnes actives occupées rapportant trois contraintes physiques ou plus se monte à 10 % dans le groupe « Banques et assurances », elle s'élève à 60 % dans la branche « hôtellerie-restauration » et à 73 % dans la branche « construction ». Les branches « industrie » (50 %), « santé et affaires sociale » (51 %) et « transport, entreposage, poste » (54 %) se situent également au-dessus de la moyenne suisse (40 %) (voir figure 4).

Figure 3 : Contraintes multiples liées à l'appareil locomoteur et à des facteurs environnementaux / à des matières dangereuses par branche : Suisse, 2022, salariés en pourcentage



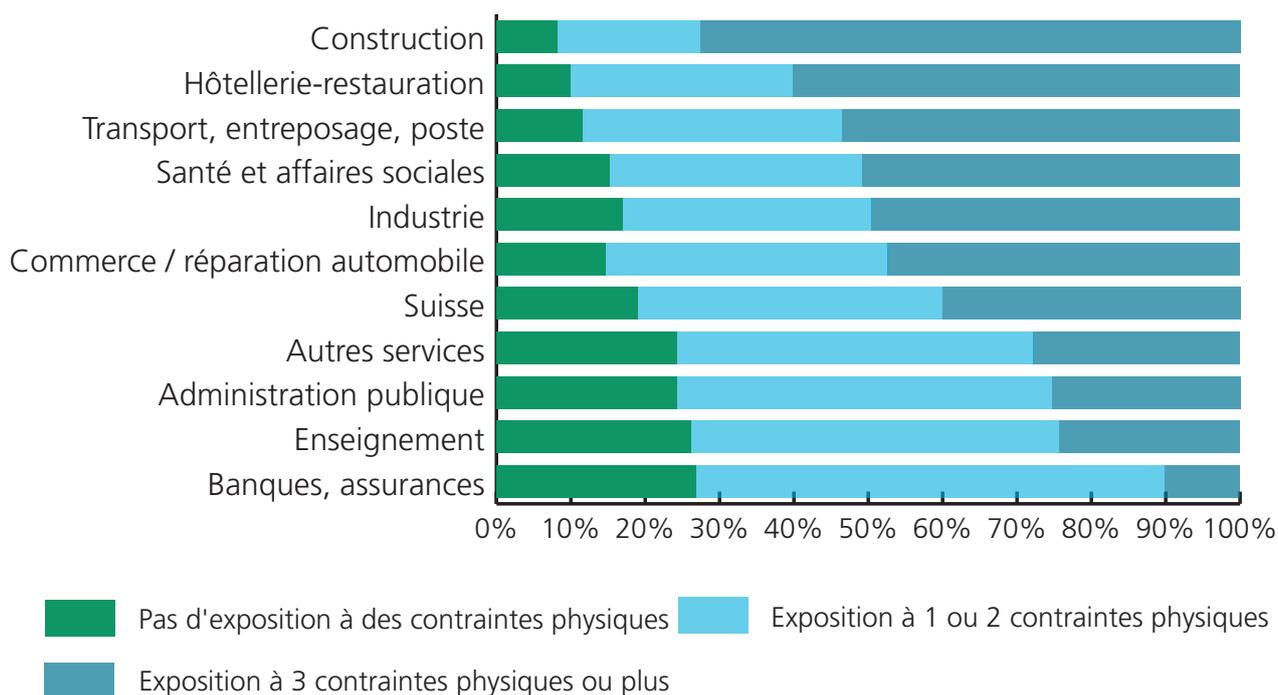
Étude suisse sur la santé 2022. Salariés (sans l'agriculture) (n=11 099)

Contraintes s'exerçant sur l'appareil locomoteur : SARSI26a. Positions physiques douloureuses ou fatigantes ; SARSI26b. Portage ou déplacement de personnes ; SARSI26c. Levage ou déplacement de charges lourdes ; SARSI26d. Rester debout ; SARSI26e. Mouvements répétitifs de la main ou du bras.

Contraintes liées à des facteurs environnementaux et à des matières dangereuses : SARSI27a. Vibrations de machines ; SARSI27b. Bruits forts, conversations restreintes ; SARSI27c. Températures élevées qui font transpirer ; SARSI27d. Températures basses ; SARSI27e. Produits nocifs ou toxiques ; SARSI27f. Fumée passive : fumée rejetée par d'autres personnes. Réponses : 2 « Environ le quart du temps » ; 3 « Environ la moitié du temps » ; 4 « Environ les trois quarts du temps » ; 5 « Tout le temps ou presque tout le temps ». Exception : debout 4 « Environ les trois quarts du temps » ; 5 « Tout le temps ou presque ».

² Office fédéral de la statistique : indicateur PHYSRISK3. L'indicateur ne tient pas compte du tabagisme passif.

Figure 4 : Contraintes multiples d'ordre physique (appareil locomoteur et/ou environnemental) par branche : Suisse, 2022, salariés en pourcentage



Étude suisse sur la santé 2022. Salariés (sans l'agriculture) (n=11 099)
Indicateur PHYSRISK3

2.2 Évolution des contraintes physiques entre 2012 et 2022

En général, les fréquences des contraintes physiques rapportées n'ont pas beaucoup varié entre 2012 et 2022. Alors que la manipulation de substances nocives ou toxiques (-4 pp) et le portage ou le déplacement de charges lourdes (-3 pp) sont devenus légèrement moins fréquents, les postures douloureuses ou fatigantes (+2 pp) et les mouvements répétitifs des mains ou des bras (+5 pp) le sont devenus davantage.

Il convient de noter la réduction de la fréquence de la manipulation de substances nocives ou toxiques dans les branches « industrie » et « construction » (-8 pp) et « santé et affaires sociales » (-4 pp).

Contraintes multiples

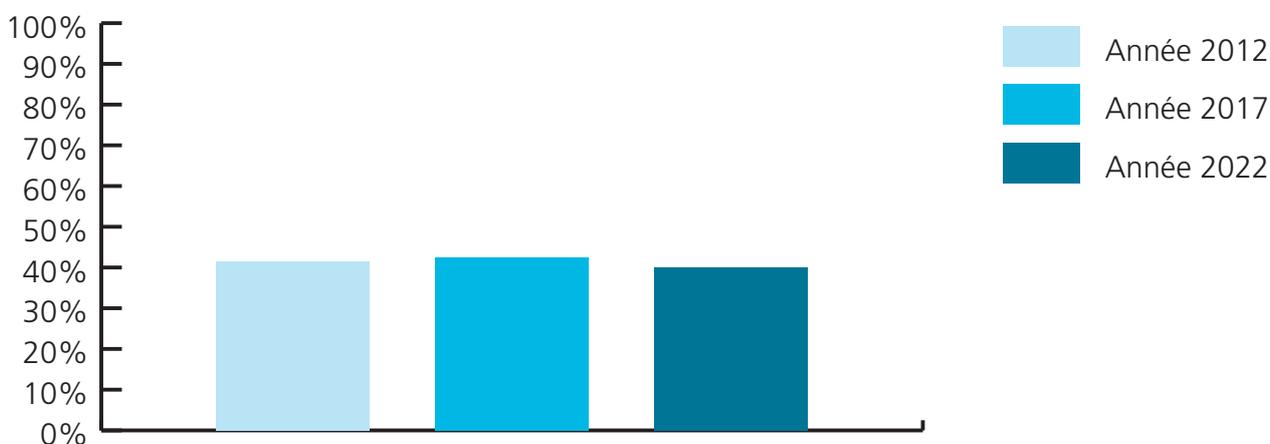
La part de salariés exposés à au moins trois contraintes physiques au travail a légèrement diminué entre 2012 et 2022, tout en demeurant à un niveau élevé (42 % en 2012 ; 43 % en 2017 ; 40 % en 2022, voir figure 5).

En ce qui concerne la proportion de salariés rapportant de contraintes multiples d'ordre physique, (CH : 1 pp), on observe un recul dans les branches « Industrie » et « construction » (4 pp), mais une hausse dans les branches « enseignement » (+8 pp) et « santé et affaires sociales » (+3 pp). Les températures élevées (+7 pp) et le bruit (+10 %) sont principalement responsables de cette augmentation dans la branche de l'enseignement.

La branche de la construction, malgré la réduction de la part de travailleurs exposés à des contraintes multiples, continue d'en présenter le plus haut pourcentage (73 %). Les contraintes s'exerçant sur l'appareil locomoteur ainsi que les contraintes due à des facteurs environnementaux revêtent une grande importance (voir figure 3).

La proportion de jeunes salariés (15-24 ans) rapportant de contraintes multiples d'ordre physique a diminué de 4 pp entre 2012 et 2022, mais demeure élevée (61 %). Ce constat doit être pris en compte dans le contexte des dispositions légales de protection (protection des jeunes travailleurs, art. 29-32 LTr).

Figure 5 : Évolution des contraintes physiques multiples : Suisse, 2012, 2017 et 2022, salariés en pourcentage



Étude suisse sur la santé 2022. Salariés (sans l'agriculture) (n=11 099)
ESS 2017 : n=11 034 ; ESS 2012 : n=11 342 ; Indicateur PHYSRISK3. Exposé à 3 contraintes physiques ou plus.

3. Contraintes psychosociales

Des caractéristiques défavorables de la tâche, de l'organisation du travail, des relations sociales, de l'environnement de travail ou du marché du travail peuvent contribuer à une atteinte à la santé. L'Enquête suisse sur la santé examine les formes suivantes de contraintes psychosociales (voir détails en annexe) :

- Exigences élevées
- Intensité élevée
- Faible autonomie
- Conflits de valeurs
- Exigences émotionnelles
- Faible soutien social
- Discrimination ou violence
- Insécurité de l'emploi
- Stress autorapporté

3.1 Contraintes psychosociales 2022

Des exigences élevées (63 %) et une forte intensité de travail (51 %) caractérisent les conditions de travail pour une majorité d'actifs. Près d'un actif sur cinq a été personnellement touché par au moins une forme de discrimination ou de violence au travail (19 %). La proportion de répondants qui rapportent certaines contraintes psychosociales est plus élevée chez les femmes que chez les hommes. C'est le cas pour « discrimination ou violence » (21 % chez les femmes contre 17 % pour les hommes), « exigences émotionnelles » (26 % contre 22 %), « stress » (26 % contre 21 %) et « faible autonomie » (38 % contre 30 %). (voir figure 6). Ces différences s'expliquent notamment par les caractéristiques particulières du travail dans les secteurs à prédominance féminine. Vingt-six pour cent de toutes les femmes actives travaillent dans le secteur de la « santé et affaires sociales », 20% dans le secteur des « autres services » et 14% dans celui de l'« enseignement ».

Onze pour cent des personnes actives déclarent faire l'expérience d'une forme de discrimination ou de violence, quatre pour cent sont concernés par deux formes et quatre autres pour cent sont confrontés à au moins trois formes. Les formes de discriminations et de violence les plus fréquentes sont l'intimidation, le harcèlement ou le mobbing (7 %), la violence verbale (6 %), la discrimination liée à l'âge (5 %), discrimination liée au sexe (5%), les menaces et les comportements humiliants (4 %). Le harcèlement sexuel est mentionné par un pour cent de la population active.

L'ESS utilise des questions générales pour recueillir des informations concernant par exemple le mobbing ou le harcèlement sexuel. Les conclusions tirées à partir de tels items doivent être considérées avec prudence puisque ces termes peuvent avoir des significations différentes d'un contexte ou d'une personne à l'autre. Ces questions permettent toutefois d'avoir une idée des évolutions en cours sur ces thématiques ainsi que des groupes de personnes qui sont particulièrement touchés.³

³ Pour une étude détaillée sur le harcèlement sexuel sur le lieu de travail, voir Liechti et Iseli (2024).

La part des jeunes actifs de sexe féminin ou masculin (15-24 ans) qui font l'expérience d'une forte intensité de travail (55 % ; 56 %), de conflits de valeurs (34 % chacun) et surtout d'une faible autonomie dans le travail (46 % ; 44 %) est supérieure à la moyenne suisse (51 % ; 28 % ; 33 %).

En outre, près d'un tiers des jeunes femmes actives (15-24 ans) ont été confrontées à une ou plusieurs formes de discrimination au travail au cours des douze derniers mois (30 %). La discrimination liée à l'âge (15 %), au sexe (9 %), la violence verbale (8 %) et le harcèlement sexuel (4 %) sont mentionnés plus souvent que la moyenne.

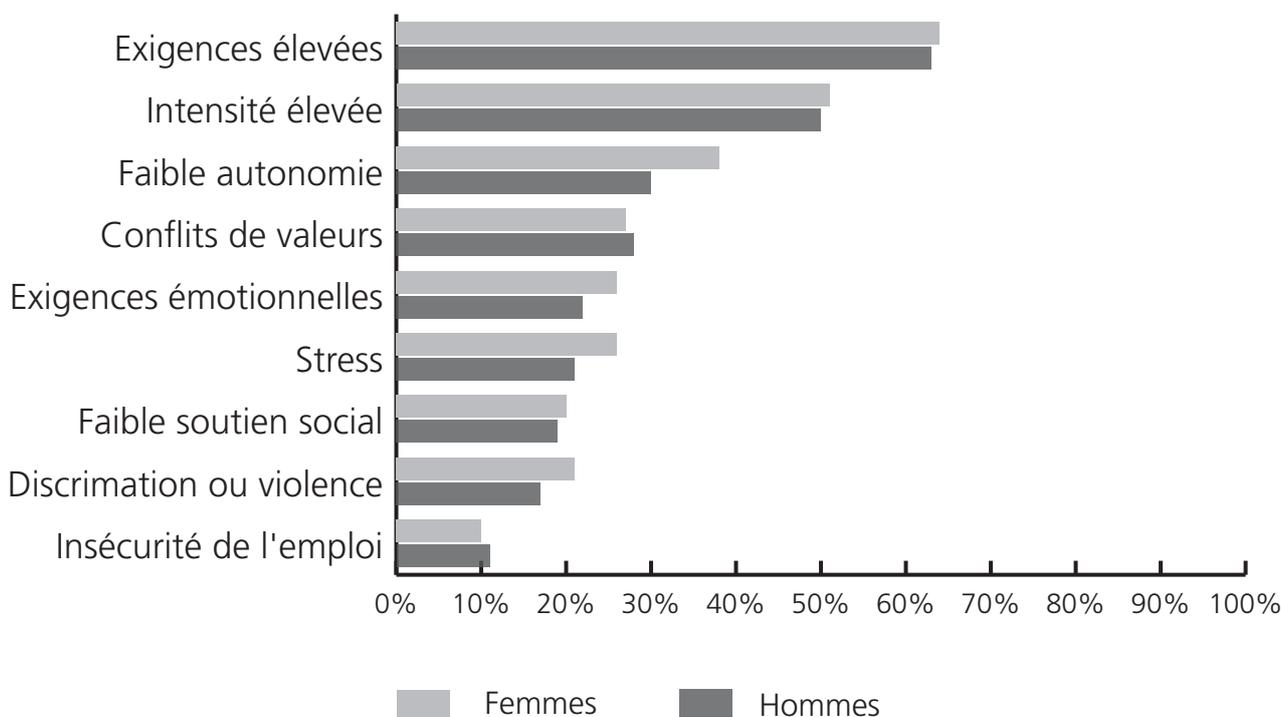
En ce qui concerne les branches, il apparaît clairement que dans l'hôtellerie-restauration, un nombre relativement important de personnes actives font l'expérience de différentes formes de discrimination ou de violence (par exemple, violence verbale 9 %, menaces et comportements humiliants 8 %). La violence verbale touche également un nombre d'actifs supérieur à la moyenne dans l'enseignement (8 %) ainsi que dans la santé et les affaires sociales (9 %).

Stress autorapporté

Vingt-quatre pour cent des personnes actives ont indiqué qu'elles étaient le plus souvent ou toujours stressées au travail. Neuf actifs sur dix ont le sentiment de bien gérer le stress la plupart du temps ou toujours.

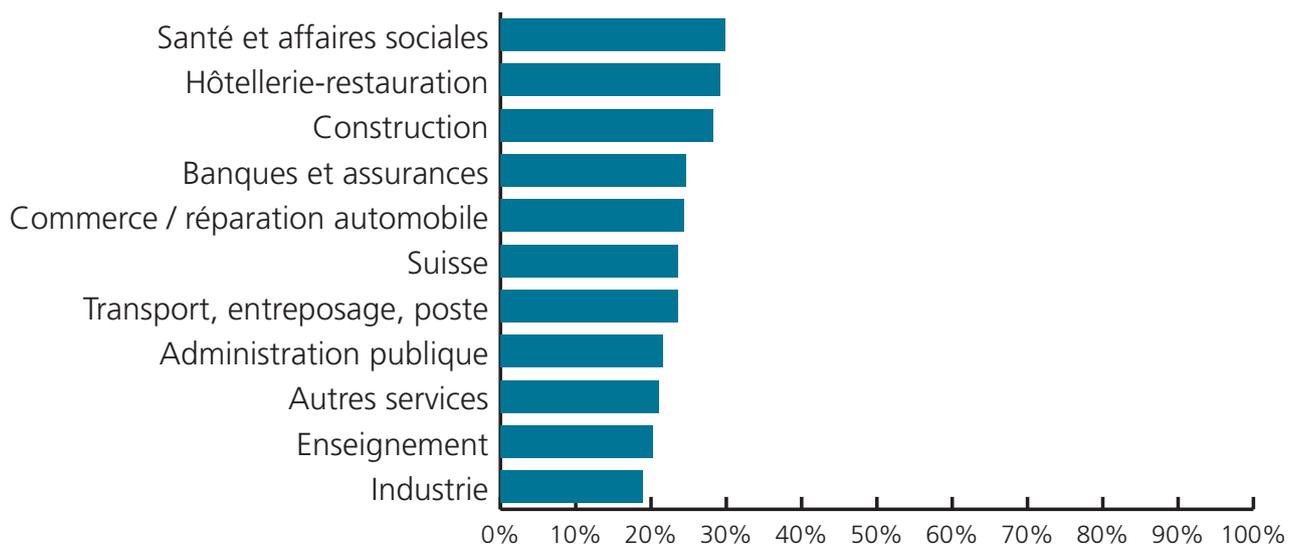
C'est chez les femmes de 25 à 44 ans que la part d'actifs stressés est la plus élevée (31 %). Vingt-sept pour cent des jeunes femmes (15-24 ans) sont stressées. Le stress autorapporté est certes présent dans toutes les branches de l'économie, mais sa répartition est inégale. Les branches les plus touchées sont la santé et les affaires sociales (30 %), l'hôtellerie-restauration (29 %) et la construction (28 %) (voir figure 7). Les différents pourcentages de salariés stressés sont probablement dus en grande partie à des contraintes et ressources différentes.

Figure 6 : Contraintes psychosociales selon le sexe : Suisse, 2022, salariés en pourcentage



Enquête suisse sur la santé 2022. Salariés (sans l'agriculture) (n=11 099)
Pour plus de détails, voir annexe

Figure 7 : Stress autorapporté par branche : Suisse, 2022, salariés en pourcentage

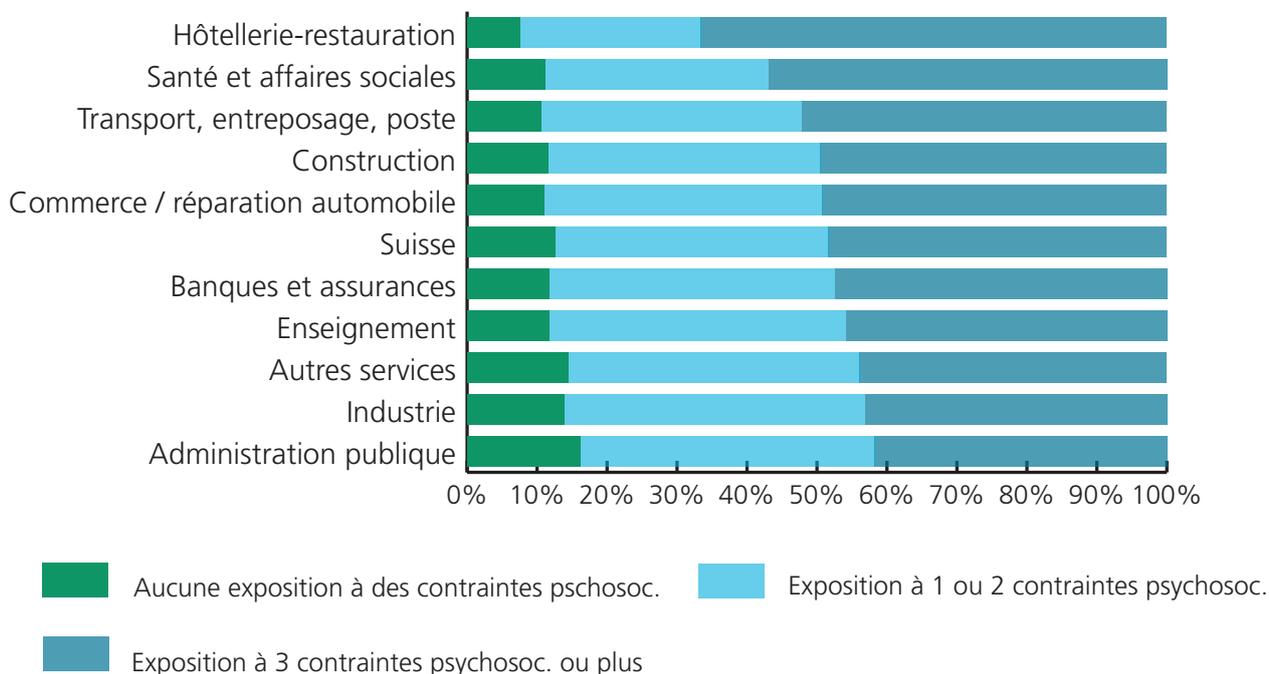


Enquête suisse sur la santé 2022. Salariés (sans l'agriculture) (n=11 099)
SARSi20e : Je ressens du stress à mon travail (la plupart du temps ou toujours)

Contraintes multiples

On parle de contrainte multiple d'ordre psychosocial lorsque des actifs subissent au moins trois des neuf contraintes au travail⁴. Ces contraintes psychosociales multiples sont rapportées fréquemment par les jeunes femmes (15-24 ans) : (58 % contre 48 % en moyenne suisse). Dans les branches « transport, entreposage, poste » (52 %), « santé et affaires sociales » (57 %) et « hôtellerie-restauration » (67 %), une majorité de personnes actives est confrontée à trois contraintes psychosociales ou plus (voir figure 8).

Figure 8 : Contraintes multiples d'ordre psychosocial par branche : Suisse, 2022, salariés en pourcentage



Enquête suisse sur la santé 2022. Salariés (sans l'agriculture) (n=11 099)
Indicateur PSYCHOSOZRISK3

⁴ 1) Exigences élevées, 2) intensité élevée, 3) faible autonomie, 4) conflits de valeurs, 5) exigences émotionnelles, 6) faible soutien social, 7) discrimination ou violence, 8) insécurité de l'emploi et 9) stress.

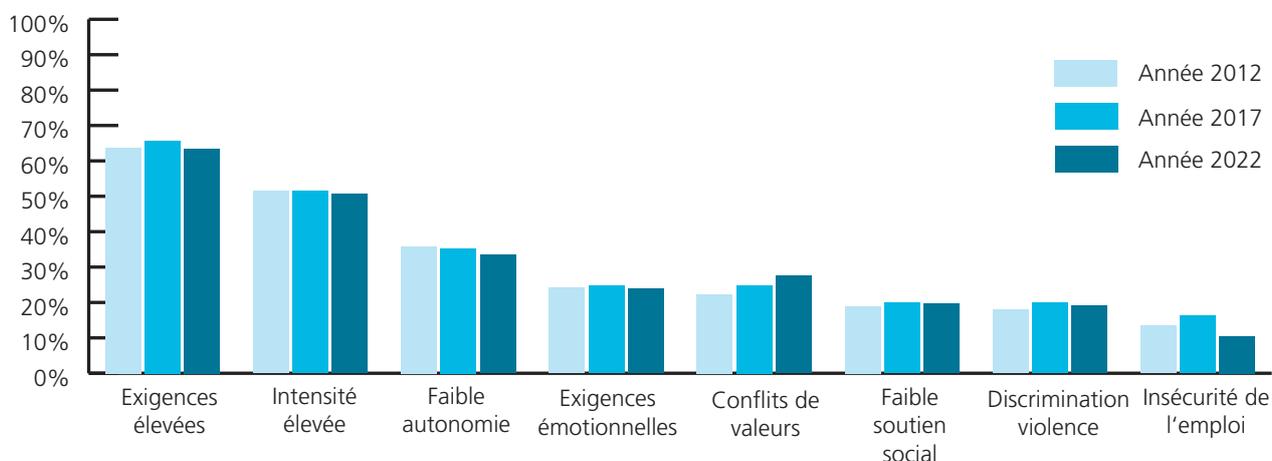
3.2 Évolution des contraintes psychosociales de 2012 à 2022

Dans l'ensemble, les parts d'actifs qui rapportent des contraintes psychosociales sont restées stables entre 2012 et 2022 (voir figure 9). Une augmentation n'a été constatée que pour les conflits de valeurs (+ 5 pp) et le stress autorapporté (+ 6 pp, voir figure 10). D'un autre côté, la peur de perdre son emploi est moins fréquente (-3 pp).

En ce qui concerne l'évolution du stress autorapporté, les femmes âgées de 25 à 44 ans (+ 11 pp) ainsi que les personnes actives dans les branches « enseignement » (+ 7 pp), « construction » (+ 8 pp), « administration publique » (+ 10 pp) et « santé et affaires sociales » (+ 11pp) sont plus touchées que la moyenne par une augmentation.

La proportion de jeunes actifs de sexe féminin ou masculin (15-24 ans) rapportant certaines contraintes psychosociales a augmenté au cours des dix dernières années pour les indicateurs « exigences émotionnelles » (+ 6 pp et + 5 pp respectivement), « exigences élevées » (+ 6 pp et + 8 pp respectivement) et « conflits de valeurs » (+ 7 pp et + 9 pp respectivement).

Figure 9 : Évolution des contraintes psychosociales : Suisse, 2012, 2017 et 2022, salariés en pourcentage



Enquête suisse sur la santé 2022. Salariés (sans l'agriculture) (n=11 099)
ESS 2017 : n=11 034; ESS 2012 : n=11 342. Pour plus de détails, voir annexe

Indication : l'enquête a été réalisée à la fin de la pandémie, en 2022. Des effets transitoires ne peuvent pas être exclus pendant cette période. L'Enquête suisse sur la santé 2022 a posé la question générale de savoir dans quelle mesure la perception du stress avait changé par rapport à la période précédant la pandémie de COVID-19. Alors que deux tiers des personnes actives (68 %) ont déclaré que leur perception du stress était restée la même, 9% d'entre elles ont ressenti subjectivement moins de stress qu'auparavant. Vingt-et-un pour cent ont indiqué un niveau de stress plus élevé et 2% un niveau beaucoup plus élevé.

Il s'avère que les jeunes femmes actives (15-24 ans) (37 %), les personnes actives dans la branche de la santé et des affaires sociales (29 %) et les personnes actives n'ayant suivi que la scolarité obligatoire (28 %) rapportent dans une plus large mesure ressentir un niveau de stress plus élevé ou beaucoup plus élevé qu'avant la pandémie de COVID-19.

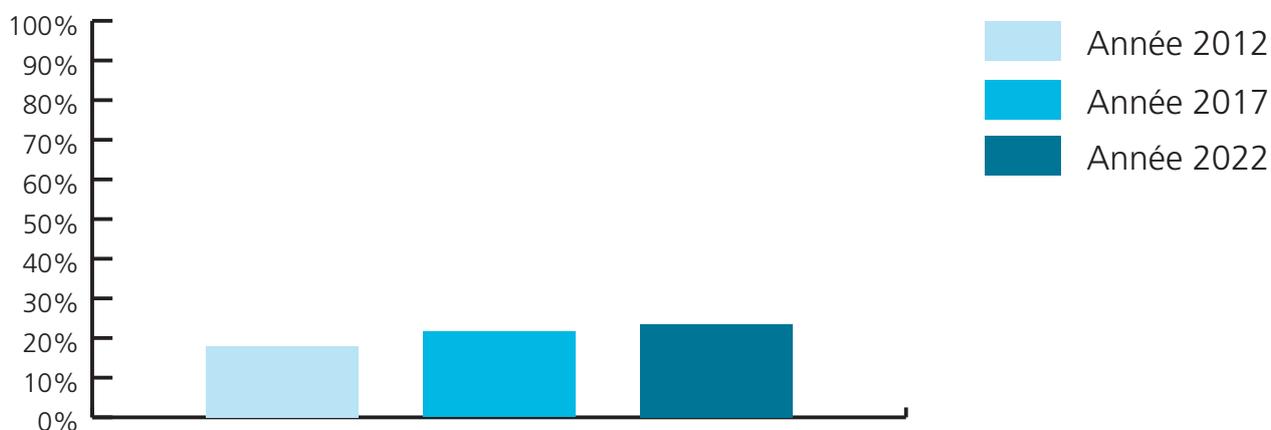
Contraintes multiples

La proportion d'actifs ayant été exposés à au moins trois contraintes psychosociales au travail a augmenté d'un point de pourcentage entre 2012 et 2022 (2012 : 47 %; 2017 : 51 %; 2022 : 48%, voir figure 11).

La proportion de jeunes actifs (15-24 ans) qui rapportent des contraintes multiples d'ordre psychosociale augmenté de 3 points de pourcentage chez les jeunes femmes (de 55 % à 58 %) et de 8 points de pourcentage chez les jeunes hommes (de 45 % à 53 %) entre 2012 et 2022. Cette évolution montre que les jeunes hommes se rapprochent ici du niveau des jeunes femmes (voir figure 12).

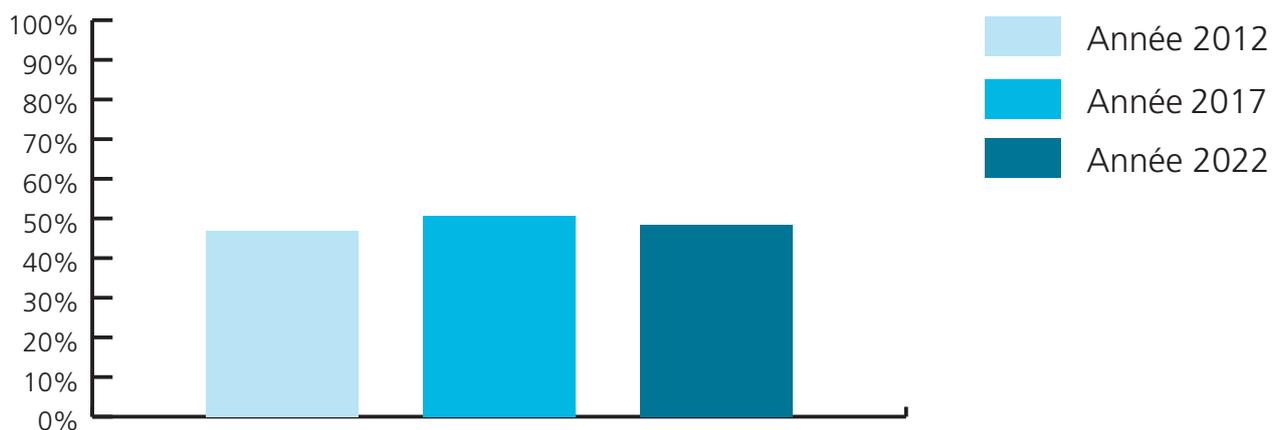
L'évolution des contraintes psychosociales multiples n'est pas uniforme à travers les différentes branches. Les parts d'actifs occupés dans les branches « transport, entreposage, poste » (+ 4 pp), « enseignement » (+ 6 pp) et « santé et affaires sociales » (+ 6 pp) sont touchés par une augmentation. Dans les trois secteurs, c'est le conflit avec les valeurs personnelles qui a le plus d'influence sur cette évolution. Ces branches ont été fortement touchées par la pandémie.

Figure 10 : Évolution du stress autorapporté : Suisse, 2012, 2017 et 2022, salariés en pourcentage



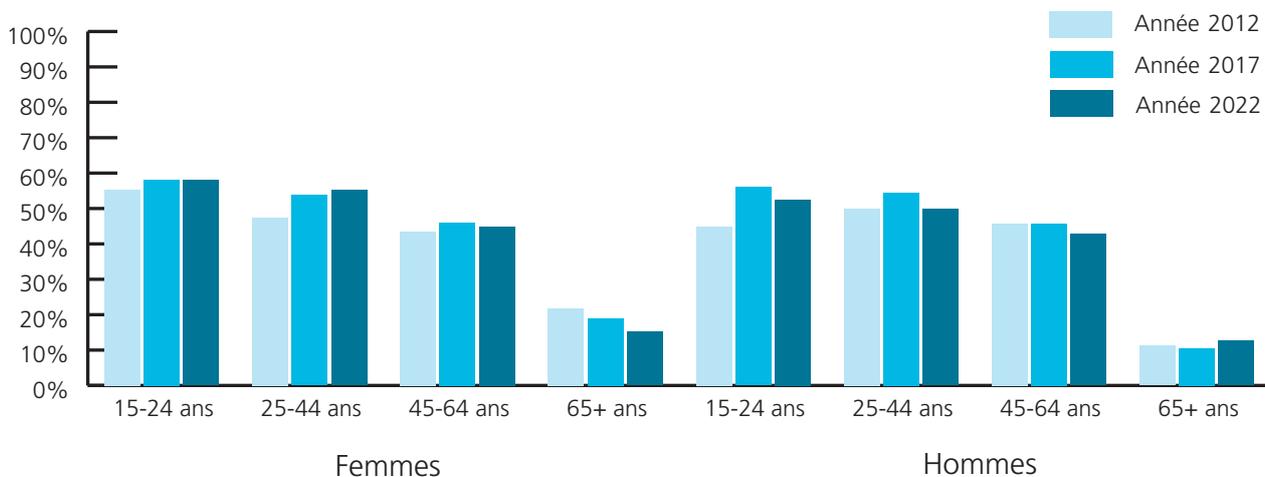
Enquête suisse sur la santé 2022. Salariés (sans l'agriculture) (n=11 099)
 ESS 2017 : n=11 034; ESS 2012 : n=11 342.
 SARSi20e : Je ressens du stress à mon travail (la plupart du temps ou toujours)

Figure 11 : Évolution des contraintes multiples d'ordre psychosocial : Suisse, 2012, 2017 et 2022, salariés en pourcentage



Enquête suisse sur la santé 2022. Salariés (sans l'agriculture) (n=11 099)
 ESS 2017 : n=11 034; ESS 2012 : n=11 342.
 Indicateur PSYCHOSOZRISK3. Personnes exposées à trois contraintes ou plus

Figure 12 : Évolution des contraintes multiples d'ordre psychosocial par sexe et par catégorie d'âge : Suisse, 2012, 2017 et 2022, salariés en pourcentage



Enquête suisse sur la santé 2022. Salariés (sans l'agriculture) (n=11 099)
 ESS 2017 : n=11 034; ESS 2012 : n=11 342.
 Indicateur PSYCHOSOZRISK3. Personnes exposées à trois contraintes ou plus

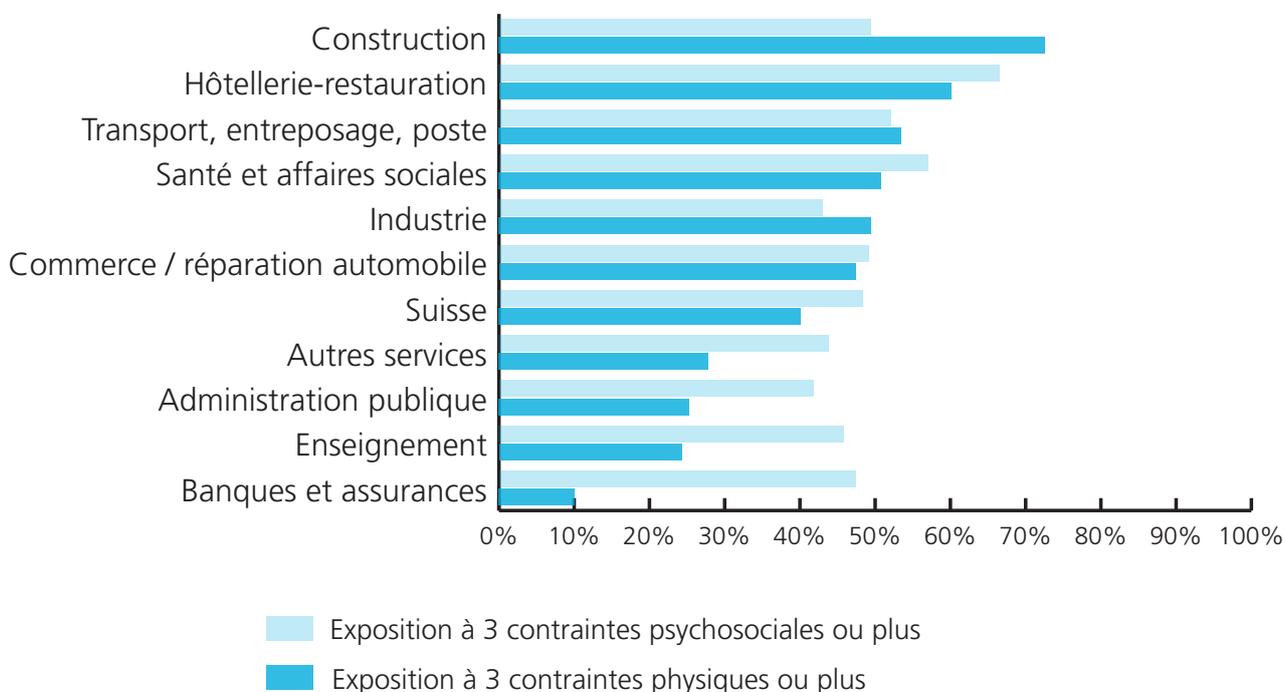
4. Contraintes multiples d'ordre physique et psychosocial

La combinaison de contraintes multiples d'ordre physique et psychosocial peut avoir des effets négatifs sur la santé. Les contraintes multiples représentent un défi particulier pour la prévention et l'inspection du travail, car plusieurs caractéristiques défavorables du poste de travail agissent simultanément. Dans ce rapport, les actifs sont considérés comme exposés à des contraintes multiples lorsqu'ils sont soumis à trois contraintes ou plus dans le cadre de leur travail. Alors que les différences entre les branches sont plutôt faibles en ce qui concerne les contraintes psychosociales (voir figure 8), elles sont très nettes pour les contraintes physiques (voir figure 4).

4.1 Contraintes multiples d'ordre physique et psychosocial en 2022

La proportion d'actifs concernés par des contraintes multiples (trois ou plus) est élevée, tant pour les contraintes physiques (40 %) que pour les contraintes psychosociales (48 %). La combinaison de ces contraintes est particulièrement frappante dans quatre branches : dans la « construction », dans la branche « transport, entreposage, poste », dans la santé et les affaires sociales et dans l'hôtellerie-restauration. Dans l'industrie, les employés sont plus souvent touchés par des contraintes multiples d'ordre physique, alors que la proportion de contraintes multiples d'ordre psychosocial est inférieure à la moyenne suisse.

Figure 13 : Contraintes multiples d'ordre physique et psychosocial par branche : Suisse, 2022, salariés en pourcentage

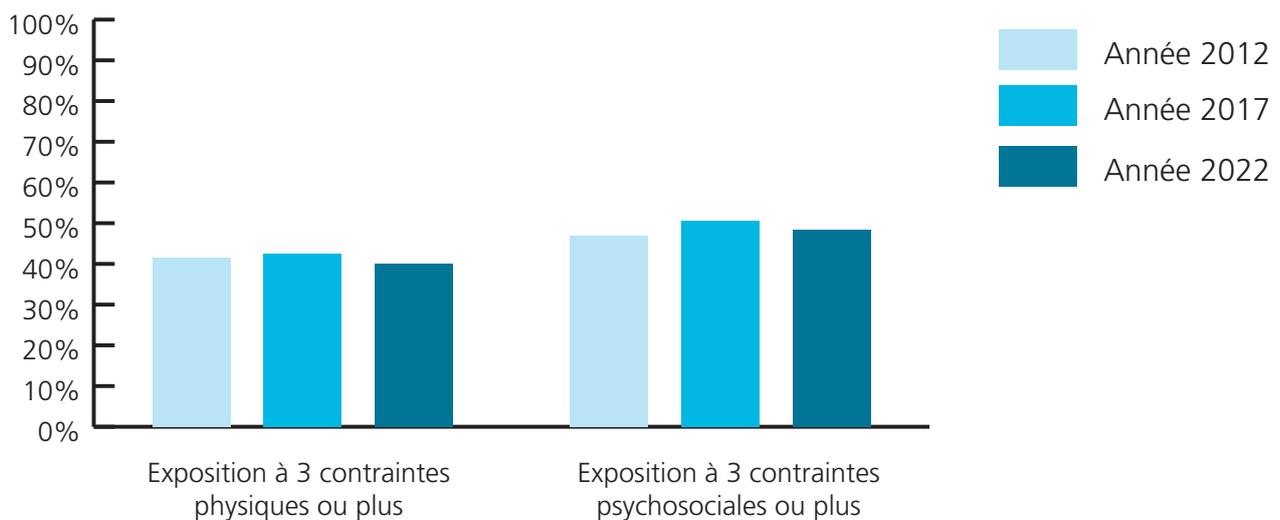


Enquête suisse sur la santé 2022. Salariés (sans l'agriculture) (n=11 099)
Indicateur PHYSRISK3, PSYCHOSOZRISK3

4.2 Évolution des contraintes multiples d'ordre physique et psychosocial de 2012 à 2022

Dans l'ensemble, tant les contraintes multiples d'ordre physique que les contraintes multiples d'ordre psychosocial restent à un niveau élevé constant (voir figure 14). Les résultats coïncident avec l'évolution des contraintes physiques et psychosociales (voir chapitre 2.2 et chapitre 3.2).

Figure 14 : Évolution des contraintes multiples d'ordre psychosocial : Suisse, 2012, 2017 et 2022, salariés en pourcentage



Enquête suisse sur la santé 2022. Salariés (sans l'agriculture) (n=11 099)
ESS 2017 : n=11 034; ESS 2012 : n=11 342.
Indicateur PSYCHOSOZRISK3. Personnes exposées à trois contraintes ou plus

5. Temps de travail

La durée du travail, les horaires auxquels il s'effectue, la répartition du temps de travail, la possibilité pour le travailleur de planifier les moments où il travaille et de participer aux décisions sont des facteurs déterminants pour la protection de la santé (Backhaus et al., 2023; Wagstaff & Sigstad Lie, 2011; Wu et al., 2022). L'Enquête suisse sur la santé 2022 recense notamment des informations concernant la durée du travail⁵ et le travail pendant le temps libre⁶.

Les salariés à plein temps travaillent en moyenne 42,7 heures par semaine. Les jeunes actifs (15-24 ans) travaillent en moyenne moins longtemps que les actifs plus âgés (jeunes femmes : 39,4 heures, jeunes hommes : 41,3 heures). En ce qui concerne le travail pendant le temps libre, 17 % des personnes interrogées déclarent avoir travaillé plusieurs fois par semaine ou tous les jours au cours des 12 derniers mois pendant leur temps libre afin de répondre aux exigences du travail. Les personnes travaillant dans la branche de l'enseignement sont particulièrement concernées (38 %). En 2017, les actifs ayant travaillé pendant leur temps libre étaient légèrement moins nombreux (16 %).

Indication : Selon les statistiques sur le volume de travail (AVOL), les heures de travail hebdomadaires effectives des salariés à temps plein ont diminué en dix ans, passant de 41,2 heures en 2012 à 40 heures en 2022. Les hommes travaillent en moyenne un peu plus longtemps que les femmes (2022 : 40,3 contre 39,2 heures).⁷ Selon l'Office fédéral de la statistique, plusieurs facteurs expliquent la baisse du temps de travail : 1) augmentation du temps partiel et du nombre de jours de vacances, 2) augmentation des absences pour raisons de santé (maladie/accident) et 3) diminution des heures supplémentaires (OFS, 2021b).

En 2022, 16 % des salariés travaillaient en équipe. Vingt-sept pour cent des personnes travaillant en équipes sont employées dans des d'équipes alternantes incluant du travail de nuit et 27 % dans des modèles d'équipes alternantes sans travail de nuit (4,3 pour cent des travailleurs dans les deux cas). Les 46 % restants travaillaient soit uniquement le jour, soit uniquement le soir, soit uniquement la nuit (sans alternance) (OFS, 2024b).

En ce qui concerne le travail en équipe incluant la nuit, les différences entre les sexes sont faibles (hommes : 4,5 % ; femmes : 4,1 %). Le travail en rotation par équipes, nuit comprise, est le plus fortement répandu chez les 25 à 39 ans (5,1 %), suivis des 15 à 24 ans (4,8 %). Il existe des différences importantes entre les branches. C'est dans la branche « transport et entreposage » que le travail en équipes, nuit comprise, est le plus fréquent (16 %; sans la nuit : 7,2 %). En revanche, dans l'« hôtellerie-restauration », le travail en équipe sans travail de nuit est plus fréquent (19% ; travail de nuit compris : 3 %). Dans le secteur de la « santé et affaires sociales », les deux modèles de rotation d'équipes sont aussi fréquents l'un que l'autre, avec 11 % chacun (OFS, 2024b).

⁵ TARS184a. Combien d'heures travaillez-vous d'habitude, par semaine, dans votre travail rémunéré ? (y compris les heures supplémentaires, mais à l'exclusion de la pause-déjeuner (dîner), du temps passé sur le trajet aller et retour pour se rendre au travail).

⁶ SRS131. Au cours des 12 derniers mois, à quelle fréquence avez-vous travaillé durant votre temps libre pour répondre aux exigences de votre travail?

⁷ Les heures effectives de travail correspondent aux heures qui ont été effectivement travaillées dans le cadre de l'activité professionnelle. À la différence des heures normales de travail, elles comprennent les heures supplémentaires et n'incluent pas les heures d'absences. (cf. Heures effectives de travail | Office fédéral de la statistique (admin.ch))

6. Ressources au travail

Les ressources sont des caractéristiques du travail qui réduisent l'impact des exigences élevées et des aspects pénibles et qui contribuent à la réalisation des objectifs. Elles contribuent à réduire les répercussions négatives des conditions de travail défavorables sur la santé (Baker & Demerouti, 2007; Nielsen et al., 2017). Le présent rapport examine plus en détail la perception subjective d'une sécurité de l'emploi élevée ainsi que trois indicateurs globaux concernant les ressources :

- Grande autonomie
- Pas de conflits de valeurs/activité porteuse de sens
- Fort soutien social
- Grande sécurité de l'emploi

On parle de « grande autonomie » ou « fort soutien social » lorsqu'au moins deux facteurs d'allègement parmi les quatre mentionnées dans le questionnaire sont rapportés. Dans la catégorie « pas de conflits de valeurs / activité porteuse de sens », une ressource survient lorsqu'au minimum deux facteurs d'allègement sur trois sont nommés. La « sécurité de l'emploi » est opérationnalisée par une question dichotome (voir détails en annexe).

6.1 Ressources 2022

En général, la grande majorité des personnes actives en Suisse dispose de ressources. Plus de 80 % des personnes actives disposent des ressources prises en compte dans l'enquête. (voir figure 15).

90 % des personnes actives ont déclaré qu'elles n'avaient plutôt pas ou pas du tout peur de perdre leur emploi. Les différences entre les branches sont relativement faibles et vont de 86 % dans l'hôtellerie-restauration à 93 % dans les branches « enseignement » et « administration publique ». Pas moins de 83 % des actifs ayant un faible niveau de formation (école obligatoire) considèrent leur emploi comme sûr. Les actifs ayant une formation tertiaire sont, eux, 88 % à penser de la sorte.

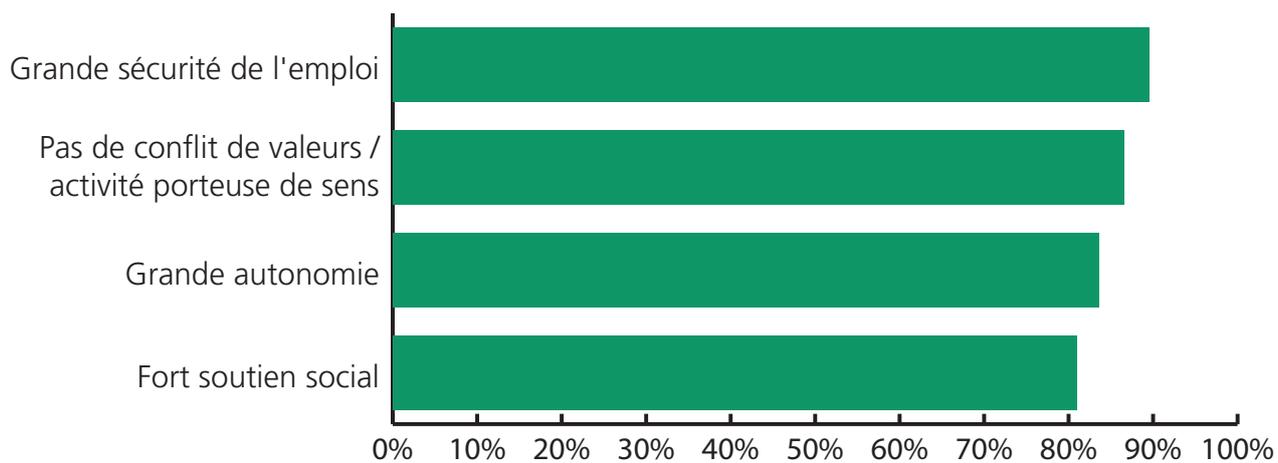
La part de la population active dans les branches « transport, entreposage, poste » et « hôtellerie et restauration » est inférieure à la moyenne suisse pour les ressources suivantes : « pas de conflit de valeur /activité porteuse de sens », « grande autonomie » et « fort soutien social ». En revanche, la proportion de personnes actives dans les branches « enseignement » et « administration publique » est relativement élevée sur l'ensemble des trois ressources mentionnées ci-dessus. Cela vaut également pour le secteur « banques et assurances » en termes de soutien social important et d'autonomie élevée (voir tableau 3).

En ce qui concerne le sexe et les catégories d'âge, les différences sont plutôt faibles. La proportion de jeunes actifs féminins et masculins (15-24 ans) jouissant d'une grande autonomie (respectivement 79 % et 81 %) est inférieure à la moyenne suisse (84 %). En revanche, les jeunes actifs sont plus nombreux que la moyenne à bénéficier d'un soutien social dans le cadre de leur travail (jeunes femmes : 84 % et jeunes hommes : 87 %). Ces différences sont probablement liées aux différentes phases du parcours professionnel.

En ce qui concerne le niveau de formation, on remarque que la proportion d'actifs ayant suivi la scolarité obligatoire et disposant d'une grande autonomie est relativement faible (76 % contre 88 % pour les personnes ayant suivi une formation tertiaire).

Les résultats énoncés plus haut sont cohérents avec les conclusions d'autres études qui suggèrent par exemple que les conditions de travail en Suisse se caractérisent par l'existence de beaucoup de ressources dans le travail : Par rapport à la moyenne européenne, une proportion plus élevée d'actifs suisses jouit d'une grande autonomie, de la sécurité de l'emploi (y compris des possibilités de formation et de développement ainsi que de bonnes perspectives de carrière), de reconnaissance et d'une activité porteuse de sens. Dans les pays voisins germanophones et en Europe, le soutien social est d'un niveau aussi élevé qu'en Suisse (SECO, 2023).

Figure 15 : Ressources, Suisse, 2022, salariés en pourcentage



Enquête suisse sur la santé 2022. Salariés (sans l'agriculture) (n=11 099)
Grande sécurité de l'emploi SARSIO9. Craignez-vous de perdre votre emploi actuel ? (non, non, pas tellement ou non, pas du tout). Grande autonomie, pas de conflit de valeurs/activité porteuse de sens, fort soutien social (au moins deux facteurs d'allègement). Pour plus de détails, voir annexe

Tableau 3 : Ressources par branche : Suisse, 2022, salariés en pourcentage

	Suisse (n= 11 099)		Industrie (n=1 554)		Construction (n=547)		Commerce et réparation automobile (n=1 231)		Transport, entreposage et poste (n=486)		Hôtellerie- restauration (n=420)		Banques et assurances (n=716)		Enseignement (n=1 132)		Santé et affaires sociales (n=1 929)		Administration publique (n=779)		Autres services (n=2 305)	
	%	sd	%	sd	%	sd	%	sd	%	sd	%	sd	%	sd	%	sd	%	sd	%	sd	%	sd
Grande autonomie (au moins 1 fact. allég.)	95.1	0.2	94.1	0.6	96.1	1.0	94.9	0.7	91.9	1.3	91.5	1.5	97.6	0.5	97.0	0.5	94.5	0.5	96.5	0.6	95.6	0.4
Grande autonomie (au moins 2 fact. allég.)	83.6	0.4	84.0	1.0	84.8	1.6	81.8	1.1	75.0	2.1	70.2	2.5	90.4	1.1	88.7	1.0	79.6	0.9	88.7	1.2	85.7	0.8
Pas conflit valeur/activ. port. de sens (au moins 1 fact. d'allég.)	96.8	0.2	96.8	0.5	97.0	0.7	97.9	0.5	93.5	0.9	93.7	1.2	94.6	0.8	97.4	0.5	97.9	0.3	98.8	0.5	96.3	0.4
Pas conflit valeur/activ. port. de sens (au moins 2 fact. d'allég.)	86.5	0.3	85.2	0.9	89.5	1.4	86.2	1.0	82.3	1.7	81.7	2.0	83.9	1.4	90.7	0.8	88.6	0.7	89.5	1.1	84.8	0.8
Fort soutien social (au moins 1 ressource)	91.2	0.3	90.5	0.8	90.8	1.3	92.0	0.8	89.1	1.5	83.0	1.9	92.8	1.0	93.9	0.8	92.0	0.6	92.7	1.0	90.8	0.7
Fort soutien social (au moins 2 ressources)	81.0	0.4	80.7	1.1	81.4	1.9	81.1	1.2	75.3	2.0	71.4	2.4	84.8	1.4	82.0	1.2	82.2	0.9	83.4	1.5	80.9	0.9
Grande sécurité de l'emploi	89.5	0.3	87.5	0.9	89.3	1.4	88.1	1.0	89.2	1.5	85.8	1.7	90.3	1.1	92.6	0.7	90.1	0.7	93.1	0.9	89.3	0.7

Enquête suisse sur la santé 2022. Salariés (sans l'agriculture) (n=11 099)

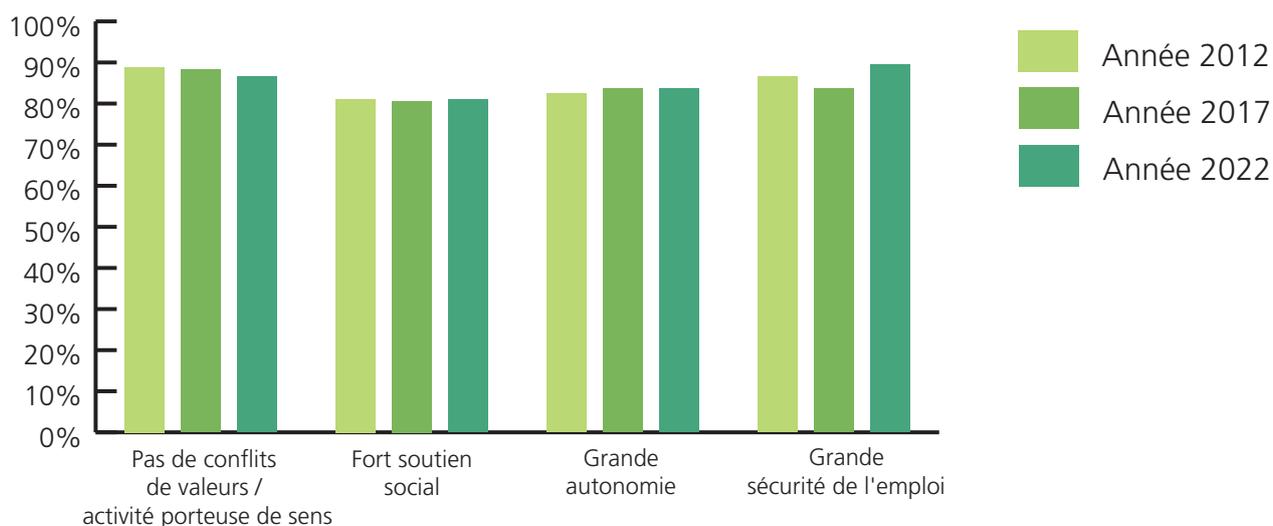
Grande sécurité de l'emploi SARS109. Craignez-vous de perdre votre emploi actuel ? (non, pas tellement ou non, pas du tout). Grande autonomie, pas de conflit de valeurs/activité porteuse de sens, fort soutien social (au moins deux facteurs d'allègement). Pour plus de détails, voir annexe

sd :L'écart-type (anglais: Standard Deviation)

6.2 Évolution de la répartition des ressources de 2012 à 2022

Les quatre ressources étudiées sont restées relativement stables à un niveau élevé. Les changements les plus importants concernent l'indicateur « pas de conflits de valeurs/activité porteuse de sens » (-2 pp) et la sécurité subjective élevée de l'emploi (+3 pp).

Figure 16 : Évolution des ressources en Suisse : 2012, 2017 et 2022, salariés en pourcentage



Enquête suisse sur la santé 2022. Salariés (sans l'agriculture) (n= 11 099) ; ESS 2017 : n=11 034; ESS 2012 : n=11 342.

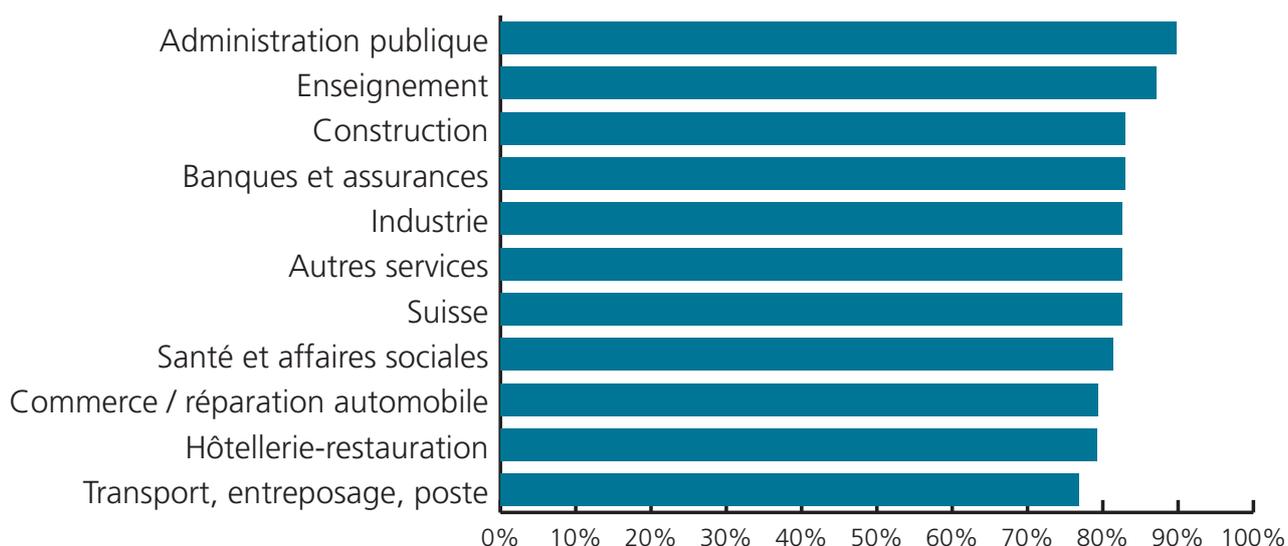
Grande sécurité de l'emploi SARSIO9. Craignez-vous de perdre votre emploi actuel ? (non, pas tellement ou non, pas du tout). Grande autonomie, pas de conflit de valeurs/activité porteuse de sens, fort soutien social (au moins deux facteurs d'allègement). Pour plus de détails, voir annexe

7. Satisfaction au travail, état de santé et absences

7.1 Satisfaction au travail

Un peu plus de huit personnes actives sur dix en Suisse sont, de manière générale, assez, très ou extrêmement satisfaites de leur travail (83 %). Le pourcentage le plus élevé est constaté chez les hommes de plus de 65 ans (95 %). En revanche, la satisfaction au travail dans la branche « transport, entreposage, poste » (77 %) est inférieure à la moyenne suisse (voir figure 17).⁸

Figure 17 : Satisfaction au travail par branche : Suisse 2022, salariés en pourcentage



Enquête suisse sur la santé 2022. Salariés (sans l'agriculture) (n=11 099)

SARSI33. Dans quelle mesure êtes-vous satisfait(e) de votre travail en général ? Réponse : « assez satisfait », « très satisfait » ou « extrêmement satisfait ».

⁸ Aucune évolution ne peut être mise en évidence, car la question a été modifiée.

7.2 État de santé

L'état de santé de la population active est influencé par un grand nombre de déterminants, parmi lesquels les conditions de travail jouent un rôle important (Dahlgren & Whitehead, 1991; OMS, 2014). L'ampleur des contraintes physiques et psychosociales liées au travail ainsi que leurs effets sur le bien-être et la santé dépendent d'une part des conditions individuelles et des capacités de la personne à gérer la situation. D'autre part, la nature, l'intensité, la durée et le nombre des contraintes ainsi que leur interaction sont déterminants.

L'état de santé des actifs en lien avec le travail est mesuré à l'aide de huit indicateurs et est présenté selon l'âge et le sexe.

Trois indicateurs examinent l'état de santé dans une perspective générale et subjective : état de santé général moyen, mauvais ou très mauvais, troubles physiques importants⁹ et souffrances psychiques moyennes ou importantes¹⁰.

Deux indicateurs se rapportent à des indices d'une surcharge pesant sur la santé : les actifs occupés qui constatent principalement une influence négative du travail sur leur santé ou ceux qui sont plutôt ou entièrement d'accord avec l'affirmation « Dans mon travail, j'ai le sentiment d'être vidé(e) émotionnellement ».

Deux autres indicateurs se basent sur la présence de symptômes dont le répondant estime probablement ou sans aucun doute liés au travail. Les symptômes considérés concernent les maux de dos ou les douleurs à l'épaule.

Un dernier indicateur concerne les personnes qui ont répondu « oui » quand on leur a demandé si elles avaient été victimes d'un accident du travail entraînant une blessure.

Indication : l'Enquête suisse sur la santé 2022 contient des questions sur l'état de santé de la population active par rapport à la période précédant la pandémie de COVID-19. Les données montrent qu'environ 10 % seulement des personnes actives considèrent que leur état de santé général, leur santé physique ou leur bien-être mental après la pandémie est plus mauvais (9-13 %) ou beaucoup plus mauvais (< 1 %) qu'avant.

7.2.1 État de santé 2022

Neuf pour cent des personnes actives ont jugé leur état de santé général moyen, mauvais ou très mauvais. En moyenne suisse, 24 % des actifs rapportent souffrir de troubles physiques. Les jeunes femmes (15-24 ans) sont trois fois plus susceptibles de souffrir de troubles physiques importants que les jeunes hommes (38 % contre 14 %) (voir tableau 4).

Des pourcentages particulièrement élevés de jeunes femmes sont constatés pour un peu ou beaucoup de sentiment de faiblesse généralisée (70 % vs Suisse : 48 %), les maux de tête (56 % vs Suisse : 38 %) et les douleurs dorsales ou aux reins (54 % vs Suisse : 45 %). En outre, la proportion de jeunes femmes présentant des souffrances psychiques (26 %) est supérieure à la proportion de jeunes hommes (13 %) et à la moyenne suisse (17 %).

Ces différences s'expliquent en partie par les conditions de travail souvent pénibles que l'on retrouve notamment dans les secteurs et professions à forte prédominance féminine.

Le tableau 5 montre la proportion des personnes se disant en mauvaise santé diffère d'un secteur à l'autre. La branche de l'enseignement et surtout celle de la santé et des affaires sociales se caractérisent par une forte proportion d'actifs souffrant de troubles physiques autorapportés.

⁹ Indicateur SYMPTOMA : TKRSY01 Mal au dos ou aux reins, TKRSY02 Faiblesse généralisée, TKRSY03 Mal au ventre ou ballonnements, TKRSY04 Diarrhée, constipation, TKRSY05 Difficultés à s'endormir, insomnies, TKRSY06 Maux de tête, TKRSY07 Irrégularités cardiaques, palpitations, tachycardie ou arythmies, TKRSY08 Douleurs ou sensations de pression dans la poitrine

¹⁰ Indicateur DETPSY3 : TPSYG11 Nerveux, TPSYG12 Cafard, TPSYG13 Calme et paisible, TPSYG14 Abattu et déprimé, TPSYG15 Heureux

Indices de surcharge influant sur la santé

Deux indicateurs sont utilisés pour mesurer la surcharge qui affecte la santé : « influence principalement négative du travail sur la santé » et « sentiment d'être épuisé émotionnellement à cause du travail ». La proportion de jeunes actifs (15-24 ans) qui constatent une influence négative du travail sur leur santé est plus faible que la moyenne suisse. Par contre, les femmes des tranches d'âge de 15 à 24 ans et de 25 à 44 ans se sentent particulièrement souvent épuisées émotionnellement (voir tableau 4).

Les actifs de la branche « transport, entreposage, poste » (24 %) constatent souvent une influence négative du travail sur la santé. A titre de comparaison, la branche la moins concernée est l'enseignement (13 %). En outre, les personnes actives dans la branche de la santé et des affaires sociales (29 %) sont comparativement plus souvent épuisées émotionnellement à cause de leur travail (voir tableau 5).

Ce résultat se reflète dans l'ensemble de la population. Une grande majorité de la population se déclare en bonne santé psychique. Cependant, les jeunes femmes (15-24 ans) font relativement souvent état de souffrances psychiques, de dépression, de troubles anxieux ou de sentiment de solitude (OFS, 2023). En plus de comporter des conditions de travail difficiles même en temps normal, la branche de la santé (cette branche occupe à elle seule 29 % des femmes de 15 à 24 ans) a été fortement touchée par la pandémie.

Mal de dos et douleurs aux épaules en lien avec le travail

Deux troubles musculosquelettiques bien connus sont les douleurs dorsales ou lombaires et les douleurs aux épaules ou à la nuque. Dans l'Enquête suisse sur la santé, on demande aux participants qui rapportent de telles douleurs dans quelle mesure ils les attribuent au travail. Cela permet d'estimer la proportion de maux de dos ou de douleurs aux épaules qui seraient liés au travail.¹¹

Alors qu'il n'y a pas de grandes différences entre les sexes et les groupes d'âge pour les maux de dos liés au travail (à l'exception des 65 ans et plus), les femmes âgées de 45 à 64 ans sont comparativement plus touchées par les douleurs aux épaules liées au travail (voir Tableau 4).

Les branches de la construction, de l'hôtellerie et de la restauration ainsi que de la santé et des affaires sociales se caractérisent par un pourcentage élevé de personnes actives rapportant des maux de dos liés au travail (voir tableau 5). En comparaison avec les charges, les différences entre les branches sont faibles. Deux explications peuvent être avancées pour expliquer cette divergence. Premièrement, on ne peut pas exclure un biais de sélection dû au Healthy Worker Effect (les personnes qui ne satisfont pas aux exigences du travail ou qui ont des problèmes de santé changent de profession ou quittent le marché du travail). Deuxièmement, il se pourrait que la prévention soit bien mise en œuvre sous la forme de mesures effectives de protection de la santé. En tout état de cause, ces résultats doivent également être interprétés avec prudence à la lumière des déterminants multifactoriels de la santé.

Accident de travail

Les salariés ont été interrogés pour savoir s'ils avaient été victimes au cours des 12 derniers mois d'un accident de travail entraînant une blessure. Les jeunes hommes (15-24 ans) (18 %) sont souvent concernés, contrairement aux jeunes femmes (8 %) (Suisse : 6 %). Par rapport à la moyenne suisse (6 %), les accidents du travail entraînant des blessures touchent deux fois plus souvent les personnes actives dans la construction (14 %) (OFS, 2021a).

¹¹ Douleurs au dos, aux épaules. Réponse : un peu ou beaucoup. Rapport avec le travail. Réponse : assurément oui ou plutôt oui.

Tableau 4 : Indicateurs de santé par sexe et catégories d'âge : Suisse, 2022, salariés en pourcentage : Suisse, 2022, salariés en pourcentage

	Suisse (n=11 099)		Femmes								Hommes							
			15-24 ans (n=609)		25-44 ans (n=2 168)		45-64 ans (n=2 760)		65 ans et + (n=161)		15-24 ans (n=598)		25-44 ans (n=1 971)		45-64 ans (n=2 638)		65 ans et + (n=194)	
	%	sd	%	sd	%	sd	%	sd	%	sd	%	sd	%	sd	%	sd	%	sd
État de santé																		
État de santé général (moyen, mauvais ou très mauvais)	9.2	0.3	7.7	1.1	7.6	0.6	13.5	0.7	(12.4)	(2.4)	(2.1)	(0.6)	5.2	0.5	13.5	0.7	(11.9)	(2.5)
Souffrances psychiques (moyennes ou importantes)	17.1	0.4	26.3	1.9	21.4	0.9	19.9	0.8	(12.1)	(2.5)	13.2	1.5	14.0	0.8	12.7	0.6	(7.6)	(1.9)
Troubles physiques (sans fièvre) (importants)	24.1	0.4	38.1	2.2	34.3	1.1	30.4	0.9	24.5	3.3	13.7	1.7	15.9	0.9	16.6	0.8	(10.1)	(2.4)
Indices d'une surcharge pesant sur la santé																		
Influence du travail sur la santé (principalement négative)	17.6	0.4	13.5	1.4	18.7	0.9	18.3	0.8	.	.	13.6	1.6	19.4	1.0	17.4	0.8	.	.
Sentiment d'être vidé émotionnellement (plutôt ou entièrement d'accord)	22.4	0.4	28.7	2.0	27.8	1.0	23.4	0.8	.	.	14.6	1.6	19.8	1.0	20.9	0.8	.	.
Maux de dos et douleurs aux épaules liés au travail																		
Douleurs aux épaules, à la nuque et aux bras liées au travail	18.6	0.4	15.7	1.5	20.7	0.9	25.3	0.9	(16.1)	(3.1)	13.2	1.5	14.0	0.8	18.1	0.8	(14.0)	(2.6)
Maux de dos et aux reins liés au travail	18.2	0.4	20.4	1.7	18.5	0.9	19.4	0.8	(13.6)	(2.7)	19.0	1.8	16.9	0.9	18.1	0.8	(9.2)	(2.4)
Accident de travail																		
Accident de travail entraînant une blessure (oui)	5.9	0.2	8.2	1.2	3.3	0.4	3.4	0.4	.	.	18.1	1.8	7.2	0.6	5.4	0.4	.	.

Enquête suisse sur la santé 2022. Salariés (sans l'agriculture) (n=11 099)

TSUBG05. Comment est votre état de santé en général ? (réponse: « moyen », « mauvais » ou « très mauvais »); SYMPTOMA Indicateur des troubles physiques (sans fièvre) (réponse : « forts »); DETPSY3. Indicateur des souffrances psychiques (réponse: « moyennes » ou « importantes »). TARS186. Influence du travail sur la santé (réponse « influence négative »); SARS125. Sentiment d'être vidé sur le plan émotionnel (réponse : « plutôt vrai » ou « entièrement vrai »); TKRSY01. Mal au dos ou aux reins (réponse « oui »). TKRSY35. Dans le cas de douleurs au dos ou aux reins : pensez-vous que ces douleurs sont en rapport avec votre travail actuel ou plus ancien ? (réponse : « plutôt oui » ou « assurément oui »); TKRSY34. Douleurs aux épaules, à la nuque ou aux bras (réponse « oui »). TKRSY36. Pensez-vous que vos douleurs aux épaules, à la nuque et/ou dans les bras sont en rapport avec votre travail actuel ou plus ancien ? (réponse : « plutôt oui » ou « assurément oui »); SUNFA01a. Accident de travail avec blessure (au cours des 12 derniers mois) (réponse : « oui »).
sd :L'écart-type (anglais: Standard Deviation)

Tableau 5 : Indicateurs de santé par branche : Suisse, 2022, salariés en pourcentage

	Suisse (n= 11 099)		Industrie (n=1 554)		Construction (n=547)		Commerce et réparation automobile (n=1 231)		Transport, entreposage et poste (n=486)		Hôtellerie- restauration (n=420)		Banques et assurances (n=716)		Enseignement (n=1 132)		Santé et affaires sociales (n=1 929)		Administration publique (n=779)		Autres services (n=2 305)	
	%	sd	%	sd	%	sd	%	sd	%	sd	%	sd	%	sd	%	sd	%	sd	%	sd	%	sd
État de santé																						
État de santé général (moyen, mauvais ou très mauvais)	9.2	0.3	9.7	0.8	9.5	1.4	10.8	0.9	14.0	1.6	9.3	1.6	7.0	1.0	6.8	0.8	9.4	0.7	9.2	1.0	8.3	0.6
Souffrances psychiques (moyennes ou importantes)	17.1	0.4	15.2	1.0	13.2	1.5	18.4	1.1	16.2	1.7	17.2	2.0	15.0	1.4	17.3	1.1	18.5	0.9	14.3	1.2	18.8	0.8
Troubles physiques (sans fièvre) (importants)	24.1	0.4	19.3	1.1	16.6	1.8	24.9	1.3	20.1	2.0	26.3	2.5	22.1	1.7	28.2	1.4	31.3	1.2	23.5	1.6	22.2	0.9
Indices d'une surcharge pesant sur la santé																						
Influence du travail sur la santé (principalement négative)	17.6	0.4	15.1	1.0	13.9	1.7	14.8	1.1	23.8	2.1	20.8	2.2	20.7	1.6	12.8	1.1	20.6	1.0	16.6	1.4	18.8	0.8
Sentiment d'être vidé émotionnellement (plutôt ou entièrement d'accord)	22.4	0.4	18.4	1.1	16.0	1.6	23.6	1.3	21.0	1.9	25.0	2.4	23.1	1.6	23.4	1.3	28.9	1.1	19.7	1.4	20.8	0.9
Maux de dos et douleurs aux épaules liés au travail																						
Douleurs aux épaules, à la nuque et aux bras liées au travail	18.6	0.4	17.5	1.0	21.2	1.9	18.7	1.2	20.6	2.0	18.1	2.1	18.7	1.6	13.7	1.1	21.5	1.0	16.5	1.4	19.0	0.9
Maux de dos et aux reins liés au travail	18.2	0.4	17.3	1.0	25.1	2.0	21.4	1.2	19.4	1.9	23.9	2.2	16.0	1.5	9.8	0.9	22.8	1.0	15.7	1.3	15.7	0.8
Accident de travail																						
Accident de travail entraînant une blessure (oui)	5.9	0.2	7.7	0.7	14.3	1.5	6.8	0.7	(6.9)	(1.2)	(4.2)	(1.1)	(1.9)	(0.6)	5.2	0.7	5.5	0.5	(3.8)	(0.7)	4.7	0.4

Enquête suisse sur la santé 2022. Salariés (sans l'agriculture) (n=11'099)

TSUBG05. Comment est votre état de santé en général ? (réponse: « moyen », « mauvais » ou « très mauvais »); SYMPTOMA Indicateur des troubles physiques (sans fièvre) (réponse : « forts »); DETPSY3. Indicateur des souffrances psychiques (réponse: « moyennes » ou « importantes »). TARS186. Influence du travail sur la santé (réponse « influence négative »); SARS125. Sentiment d'être vidé sur le plan émotionnel (réponse : « plutôt vrai » ou « entièrement vrai »); TKRSY01. Mal au dos ou aux reins (réponse « oui »). TKRSY35. Dans le cas de douleurs au dos ou aux reins : pensez-vous que ces douleurs sont en rapport avec votre travail actuel ou plus ancien ? (réponse : « plutôt oui » ou « assurément oui »); TKRSY34. Douleurs aux épaules, à la nuque ou aux bras (réponse « oui »). TKRSY36. Pensez-vous que vos douleurs aux épaules, à la nuque et/ou dans les bras sont en rapport avec votre travail actuel ou plus ancien ? (réponse : « plutôt oui » ou « assurément oui »); SUNFA01a. Accident de travail avec blessure (au cours des 12 derniers mois) (réponse : « oui »).

sd :L'écart-type (anglais: Standard Deviation)

7.2.2 Évolution de l'état de santé de 2012 à 2022

Dans l'ensemble, les indicateurs de santé suggèrent une légère détérioration de l'état de santé de la population active. Parmi les différents indicateurs considérés, c'est la proportion de répondants qui estiment que leur travail a un impact négatif sur la santé qui a le plus augmenté. (+ 7 points de pourcentage). Dans les branches « transport, entreposage, poste », « hôtellerie et restauration », « banques et assurances » et « santé et affaires sociales », l'augmentation est d'environ 10 points de pourcentage.

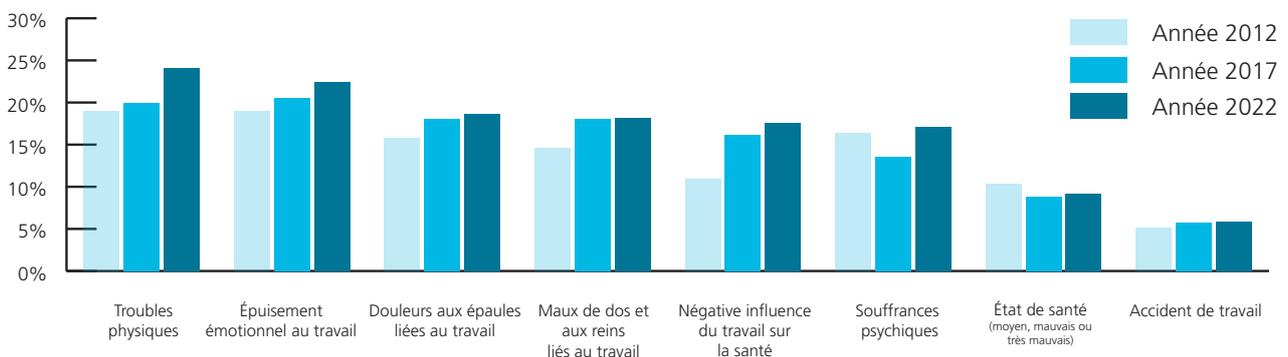
La part d'actifs rapportant des troubles physiques augmente de 5 points de pourcentage (femmes de 25 à 44 ans : +10 pp), les maux de dos liés au travail de 4 points de pourcentage, et l'épuisement émotionnel ainsi que les douleurs aux épaules liées au travail de 3 points de pourcentage chacun. L'augmentation de la part de répondants qui rapportent ressentir un épuisement émotionnel est particulièrement frappante chez les femmes âgées de 15 à 24 ans (+12 pp) et de 25 à 44 ans (+7 pp).

La part des personnes actives qui jugent leur état de santé moyen, mauvais ou très mauvais a légèrement diminué : de 10 % en 2012 à 9 % en 2017 et 2022.

Il est intéressant de noter que l'augmentation de la prévalence des souffrances psychiques autorapportées (2012 : 16 %, 2022 : 17 %) touche particulièrement les jeunes femmes (15-24 ans) : après une baisse entre 2012 (20 %) et 2017 (17 %), celles-ci semblent avoir fortement augmenté jusqu'en 2022 (26 %). Chez les jeunes hommes (15-24 ans), cela se vérifie à un niveau plus bas avec une légère augmentation (2012 : 11 %, 2017 : 9 %, 2022 : 13 %).

Les données disponibles ne permettent pas de déterminer dans quelle mesure ces tendances sont dues à la pandémie de COVID-19, à des mesures de protection insuffisantes, à des conditions de travail défavorables ou à d'autres raisons (par ex. évolutions démographiques). Cependant, les données semblent indiquer qu'une partie pourrait être causée par la pandémie de COVID-19. Ainsi, 11 % des personnes actives déclarent que leur santé physique est plus mauvaise ou beaucoup plus mauvaise qu'avant la pandémie (jeunes femmes (15-24 ans) : 16 %, jeunes hommes : 9 %). En ce qui concerne le bien-être psychique, elles sont 14 % (jeunes femmes : 23 %, jeunes hommes : 11 %).

Figure 18 : Évolution de la santé, Suisse : 2012, 2017 et 2022, salariés en pourcentage



Enquête suisse sur la santé 2022. Salariés (sans l'agriculture) (n= 11 099) ; ESS 2017 : n=11 034 ; ESS 2012 : n=11 342. TSUBG05. Comment est votre état de santé en général ? (réponse : « moyen », « mauvais » ou « très mauvais »); SYMPTOMA. Indicateur des troubles physiques (sans fièvre) (réponse : « forts »); DETPSY3. Indicateur des souffrances psychiques (réponse : « moyennes » ou « importantes »). TARS186. Influence du travail sur la santé (réponse « influence négative »); SARS125. Sentiment d'être vidé sur le plan émotionnel (réponse : « plutôt vrai » ou « entièrement vrai »); TKRSY01. Mal au dos ou aux reins (réponse « oui »). TKRSY35. Dans le cas de douleurs au dos ou aux reins, pensez-vous qu'elles sont en rapport avec votre travail actuel ou plus ancien ? (réponse : « assurément oui » ou « plutôt oui »); TKRSY34. Douleurs aux épaules, à la nuque et/ou dans les bras sont en rapport avec votre travail actuel ou plus ancien ? (réponse : « assurément oui » ou « plutôt oui »); SUNFA01a. Accident de travail avec blessure (au cours des 12 derniers mois) (réponse: « oui »).

7.3 Absences pour cause de maladie ou d'accident

Dans l'ESS, il a été demandé aux répondants combien de jours ils n'avaient pas pu exercer leur activité professionnelle pour cause de maladie ou d'accident au cours des quatre dernières semaines. Au total, 15 % des répondants ont manqué le travail. En 2012 et 2017, la part était de 12 %. Les personnes actives sont le plus souvent absentes de 1 à 3 jours (9 %). Au total, cela fait en moyenne 0.8 jour par mois (9.6 jours par an) et par personne, bien que ce chiffre présente une large dispersion : la valeur a été principalement déterminée par un petit nombre de personnes présentant des absences de longue durée.

La proportion d'absences pour cause de maladie ou d'accident chez les jeunes hommes (15-24 ans) (19 %) et surtout chez les jeunes femmes (24 %) est supérieure à la moyenne. Les absences de courte durée (1 à 3 jours) sont les plus fréquentes, tant chez les jeunes hommes (11 %) que chez les jeunes femmes (18 %).

Les absences ne reflètent qu'une partie de la perte de productivité pour cause de maladie. Les entreprises subissent également des pertes en raison de collaborateurs se rendant au travail alors qu'ils sont malades et ne pouvant donc pas fournir la performance attendue. Ce phénomène est connu sous le nom de présentéisme.

En 2017, 32 % des actifs se sont rendus au travail alors qu'ils étaient malades; en 2022, ils étaient 27 %. Cela concerne particulièrement les femmes âgées de 15 à 24 ans (37 %) et de 25 à 44 ans (35 %). Les branches « banques et assurances » (34 %) et « enseignement » (36 %) atteignent des valeurs similaires. Les personnes actives ayant une formation de niveau tertiaire (32 %) travaillent comparativement plus souvent alors qu'ils sont malades que celles ayant une formation de niveau secondaire II (23 %).

8. Conclusion

Ce rapport, basé sur l'enquête sur la santé la plus vaste de Suisse, offre une vue d'ensemble des conditions de travail et de la santé en 2022. Il décrit les évolutions importantes entre 2012, 2017 et 2022. L'analyse descriptive secondaire se concentre sur les contraintes physiques et psychosociales ainsi que sur les contraintes multiples.

La santé est influencée par de nombreux facteurs, dont les conditions de travail. L'un des points forts de l'ESS est la grande taille de l'échantillon, qui permet une description de la qualité du travail. Il s'agit d'un élément important pour le monitoring assuré par les autorités de haute surveillance de la loi sur le travail (LTr). Il constitue une base pour une protection efficace de la santé. Les données transversales de l'Enquête suisse sur la santé ne permettent toutefois pas d'étudier l'effet causal des conditions de travail sur la santé.

Compte tenu des nombreuses caractéristiques pénibles des postes de travail et des contraintes multiples, il est important de souligner que les entreprises doivent déterminer et évaluer soigneusement les dangers et les risques dans le cadre de leurs obligations générales (art. 3 à 10 OPA et art. 3 à 9 OLT 3). La priorité revient au remplacement des substances dangereuses par des éléments moins dangereux ainsi qu'aux mesures techniques et organisationnelles visant à protéger les personnes actives de contraintes excessives sur le lieu de travail.

Globalement, l'exposition aux risques physiques et psychosociaux n'a pas varié de manière importante entre 2012 et 2022. La plus forte augmentation a été enregistrée pour les mouvements répétitifs de la main ou du bras (+5 points de pourcentage). En revanche, la manipulation de substances nocives ou toxiques a diminué de quatre points de pourcentage.

La proportion d'actifs qui se sentent stressés au travail a augmenté de six points de pourcentage en dix ans pour atteindre 24 %. Dans le contexte de la pandémie, il n'est pas étonnant que les personnes actives dans le secteur de la santé et des affaires sociales aient enregistré la plus forte augmentation du stress autorapporté (+ 11 points de pourcentage). Cette évolution devrait être marquée dans une certaine mesure par la phase de transition « pandémie - état normal ». Les futures enquêtes menées dans le cadre du monitoring du SECO constitueront une base permettant d'observer l'évolution future et de constater dans quelle mesure ces évolutions étaient de nature transitoire.

Il est réjouissant de constater que la grande majorité des actifs suisses disposent de ressources pour faire face aux exigences et aux contraintes du travail. Les différentes branches et la situation des jeunes actifs (15-24 ans) sont examinées plus en détail ci-dessous.

Branches

Des conditions de travail défavorables avec des contraintes multiples se rencontrent dans toutes les branches. Les branches se distinguent davantage en ce qui concerne les contraintes physiques que les contraintes psychosociales.

On constate des proportions particulièrement élevées de personnes actives rapportant des contraintes multiples d'ordre physique dans les branches suivantes : « industrie », « construction », « transport, entreposage, poste », « santé et affaires sociales » et « hôtellerie-restauration ». Les deux dernières branches se distinguent en outre par des pourcentages élevés d'actifs rapportant des contraintes multiples d'ordre psychique. Dans le secteur de l'hôtellerie-restauration, le fait que relativement peu de personnes actives rapportent disposer de ressources constitue un facteur aggravant.

La tendance entre 2012 et 2022 ne montre pas d'évolution frappante en ce qui concerne les contraintes. En d'autres termes, les branches où les contraintes sont les plus fortes en 2022 se caractérisaient déjà en 2012 et 2017 par des proportions élevées d'actifs soumis à des contraintes d'ordre physique et psychosocial. Elles méritent une attention particulière en matière de prévention dans le domaine de la sécurité et de la santé au travail.

Jeunes actifs

Les jeunes actifs (15-24 ans) sont surreprésentés dans certaines branches. Alors que les jeunes femmes travaillent souvent dans la branche de la « santé et affaires sociales » ou de « l'enseignement », les jeunes hommes sont souvent employés dans les secteurs de l'« industrie », du « commerce et de la réparation de véhicules automobiles » ou de « la construction ». Ces conditions structurelles entraînent des exigences spécifiques, ces branches et professions se caractérisant par des contraintes élevées.

De nombreux jeunes actifs (15-24 ans) sont confrontés à des contraintes musculosquelettiques dans le cadre de leur travail. Les jeunes hommes sont en outre souvent exposés à des facteurs environnementaux et à des substances dangereuses. Dans l'ensemble, les proportions de jeunes actifs rapportant de contraintes multiples d'ordre physique sont supérieures à la moyenne suisse. Entre 2012 et 2022, la proportion de jeunes hommes exposés à des contraintes multiples d'ordre physique a légèrement diminué, tout en restant à un niveau élevé.

Les contraintes psychosociales au travail, telles que l'intensité élevée du travail, les conflits de valeurs et le manque d'autonomie, sont relativement fréquentes chez les jeunes actifs (15-24 ans). Les jeunes femmes actives font également souvent état de discrimination. La tendance entre 2012 et 2022 montre que les contraintes multiples d'ordre psychosocial ont augmenté en moyenne suisse de 3 points de pourcentage chez les jeunes femmes (15-24 ans) et de 8 points de pourcentage chez les jeunes hommes (15-24 ans) (Suisse : +1 point de pourcentage).

Le rapport montre que la proportion de jeunes femmes actives (15-24 ans) rapportant des souffrances psychiques est nettement supérieure à la moyenne suisse et à la proportion de jeunes hommes actifs. Chez les jeunes femmes, les souffrances psychiques sont passées de 17 % à 26 % entre 2017 et 2022. Ce résultat se reflète dans l'ensemble de la population, où les problèmes psychiques sont en nette augmentation, notamment chez les jeunes femmes (2017 : 19 %; 2022 : 29 %) (OFS, 2023).

La protection des jeunes travailleurs (art. 29 à 32 LTr) et la formation professionnelle jouent un rôle important dans la protection de la santé. Un angle d'attaque consiste à s'assurer que les postes de travail, les outils de travail et les moyens auxiliaires sont conçus de manière ergonomique et que la protection de la santé mentale est renforcée en début de carrière.

Bibliographie

- Andersen, L. L., Fallentin, N., Thorsen, S. V., & Holtermann, A. (2016). Physical workload and risk of long-term sickness absence in the general working population and among blue-collar workers: prospective cohort study with register follow-up. *Occup Environ Med*, 73(4), 246-253. <https://doi.org/10.1136/occup-med-2015-103314>
- Backhaus, N., Vieten, L., Brenscheidt, F., & Tisch, A. (2023). Zusammenstellung aktueller gesicherter arbeitswissenschaftlicher Erkenntnisse zu Nachtarbeit und Dauernachtarbeit. Dortmund: Bundesanstalt für Arbeitsschutz und Arbeitsmedizin
- Bakker, A. B., & Demerouti, E. (2007). The Job Demands Resources model: state of the art. *Journal of Managerial Psychology*, 22(3), 309-328. <https://doi.org/doi:10.1108/02683940710733115>
- Bayer-Oglesby, L., Bachmann, N., Sepahniya, S., & Jörg, R. (2024). Soziale Ungleichheit und Covid-19. Schwere Covid-19-Verläufe mit Spitalaufenthalt und der Einfluss von Demografie, Vorerkrankung, Sozialstatus und Expositionsrisiken. Neuchâtel: Schweizerisches Gesundheitsobservatorium
- Eurofound. (2022). Working conditions in the time of COVID-19: Implications for the future. Publications Office of the European Union.
- Eurofound. (2023). Economic and social inequalities in Europe in the aftermath of the COVID-19 pandemic. Publications Office of the European Union.
- Felder, R., Kaiser, B., Möhr, T., & Wunsch, C. (2023). Auswirkungen der Coronapandemie auf den Arbeitsmarkt und Rolle der Arbeitslosenversicherung. Staatssekretariat für Wirtschaft SECO.
- Giorgi, G., Lecca, L. I., Alessio, F., Finstad, G. L., Bondani, G., Lulli, L. G., Arcangeli, G., & Mucci, N. (2020). COVID-19-Related Mental Health Effects in the Workplace: A Narrative Review. *Int J Environ Res Public Health*, 17(21). <https://doi.org/10.3390/ijerph17217857>
- Heiniger, S., & Höglinger, M. (2023). Arbeitnehmende im Homeoffice während der Covid-19-Pandemie - Ausmass und Auswirkungen. Ergebnisse des COVID-19 Social Monitors (S. f. Wirtschaft, Ed.). Staatssekretariat für Wirtschaft.
- INSEE. (2011). Mesurer les facteurs psychosociaux de risque au travail pour les maîtriser. Rapport du Collège d'expertise sur le suivi des risques psychosociaux au travail, faisant suite à la demande du Ministre du travail, de l'emploi et de la santé. Institut national de la statistique et des études économiques
- Klaas, H. S., Kuhn, U., Ryser, V.-A., Refle, J.-E., Tillmann, R., & Voorpostel, M. (2023). A dynamic perspective on the evolution of perceived stress levels in Switzerland: drivers before and during the COVID-19 pandemic. *Longitudinal and Life Course Studies*, 14(2), 240-274. <https://doi.org/10.1332/175795921x16710561568710>
- Kozak, A., Schedlbauer, G., Wirth, T., Euler, U., Westermann, C., & Nienhaus, A. (2015). Association between work-related biomechanical risk factors and the occurrence of carpal tunnel syndrome: an overview of systematic reviews and a meta-analysis of current research. *BMC Musculoskelet Disord*, 16, 231. <https://doi.org/10.1186/s12891-015-0685-0>
- Liechti, L., & Iseli, S. (2024). Studie zu sexueller Belästigung am Arbeitsplatz. [Im Auftrag des Eidgenössischen Büros für die Gleichstellung von Frau und Mann EBG und des Staatssekretariats für Wirtschaft SECO]. Bern: Büro BASS.
- Mänty, M., Kouvonen, A., Nordquist, H., Harkko, J., Pietiläinen, O., Halonen, J. I., Rahkonen, O., & Lallukka, T. (2022). Physical working conditions and subsequent sickness absence: a record linkage follow-up study among 19-39-year-old municipal employees. *Int Arch Occup Environ Health*, 95(2), 489-497. <https://doi.org/10.1007/s00420-021-01791-y>
- Nielsen, K., Nielsen, M. B., Ogbonnaya, C., Känslä, M., Saari, E., & Isaksson, K. (2017). Workplace resources to improve both employee well-being and performance: A systematic review and meta-analysis. *Work & Stress*, 31(2), 101-120. <https://doi.org/10.1080/02678373.2017.1304463>
- OFS. (2014). Travail et santé. Résultats de l'Enquête suisse sur la santé 2012. Neuchâtel: Office fédéral de la statistique
- OFS. (2021a). Accidents de travail et autres problèmes de santé liés au travail. Enquête suisse sur la population active (ESPA) 2020. Neuchâtel
- OFS. (2021b). Évolution des durées de travail de 2010 à 2020. Neuchâtel

OFS. (2023). Enquête suisse sur la santé 2022. Vue d'ensemble. Neuchâtel

OFS. (2024a). Enquête suisse sur la santé (ESS). Conditions de travail et état de santé, entre 2012 et 2022. Neuchâtel

OFS. (2024b). Travailleurs en rotation par équipes en Suisse 2002-2022. Neuchâtel

Promotion Santé Suisse. (2022). Conditions de travail, bien-être et productivité de la population active en Suisse durant la pandémie de Covid-19. Promotion Santé Suisse

Riou, J., Panczak, R., Althaus, C. L., Junker, C., Perisa, D., Schneider, K., Criscuolo, N. G., Low, N., & Egger, M. (2021). Socioeconomic position and the COVID-19 care cascade from testing to mortality in Switzerland: a population-based analysis. *Lancet Public Health*, 6(9), e683-e691. [https://doi.org/10.1016/s2468-2667\(21\)00160-2](https://doi.org/10.1016/s2468-2667(21)00160-2)

Schuler, D., Tuch, A., Sturny, I., & Peter, C. (2022). Psychische Gesundheit. Kennzahlen mit Fokus Covid-19. Schweizerisches Gesundheitsobservatorium.

Wagstaff, A. S., & Sigstad Lie, J.-A. (2011). Shift and night work and long working hours – a systematic review of safety implications [journal article]. *Scandinavian Journal of Work, Environment & Health*(3), 173-185. <https://doi.org/10.5271/sjweh.3146>

Wu, Q.-J., Sun, H., Wen, Z.-Y., Zhang, M., Wang, H.-Y., He, X.-H., Jiang, Y.-T., & Zhao, Y.-H. (2022). Shift work and health outcomes: an umbrella review of systematic reviews and meta-analyses of epidemiological studies. *Journal of Clinical Sleep Medicine*, 18(2), 653-662. <https://doi.org/doi:10.5664/jcsm.9642>

Annexe

Les conditions de travail sont mesurées au moyen de dix indicateurs globaux et de deux questions. Les questions sur les contraintes s'exerçant sur l'appareil locomoteur, les contraintes dues à des facteurs environnementaux et à des substances dangereuses ainsi que sur les contraintes physiques reposent sur l'enquête européenne sur les conditions de travail (EWCS). Les indicateurs et questions concernant les contraintes psychosociales se réfèrent au rapport du Collège d'expertise sur le suivi des risques psychosociaux au travail de l'institut de statistique français INSEE : exigences élevées, intensité élevée, faible autonomie, conflits de valeurs, exigences émotionnelles, faible soutien social, discrimination ou violence, peur de perdre son emploi et stress. Ci-dessous, chaque question est associée à un indicateur.

Contraintes physiques

Les contraintes physiques sont analysées à l'aide de trois indicateurs.

Contraintes s'exerçant sur l'appareil locomoteur (au moins 3 contraintes)

L'indicateur global des contraintes s'exerçant sur l'appareil locomoteur regroupe cinq questions dichotomiques : veuillez indiquer à nouveau, à l'aide de l'échelle, dans quelle mesure votre profession inclut les éléments suivants : SARSI26a. Positions douloureuses ou fatigantes (au moins ¼ du temps); SARSI26b. Soulever ou déplacer des personnes (au moins ¼ du temps); SARSI26c. Soulever ou déplacer de lourdes charges (au moins ¼ du temps); SARSI26d. Rester debout (au moins ¾ du temps); SARSI26e. Mouvements répétitifs de la main ou du bras (au moins ¼ du temps). Il y a contrainte multiple lorsque la personne interrogée donne trois réponses positives ou plus.

Contraintes liées à des facteurs environnementaux et aux substances dangereuses (au moins 2 contraintes)

L'indicateur global des contraintes liées facteurs environnementaux et aux substances dangereuses est basé sur six questions dichotomiques : veuillez indiquer à nouveau, à l'aide de l'échelle, dans quelle mesure vous êtes exposé aux conditions suivantes dans votre travail : SARSI27a. Des vibrations provoquées par des machines (au moins ¼ du temps); SARSI27b. Un bruit important gênant la conversation (au moins ¼ du temps); SARSI27c. Des températures élevées qui font transpirer (au moins ¼ du temps); SARSI27d. Des températures basses (au moins ¼ du temps); SARSI27e. Des produits nocifs ou toxiques (au moins ¼ du temps); SARSI27f. Tabagisme passif (au moins ¼ du temps). Il y a contrainte multiple lorsque la personne interrogée donne deux réponses positives ou plus.

Contraintes physiques

L'indicateur global des contraintes physiques se base à la fois sur les contraintes s'exerçant sur l'appareil locomoteur et sur les contraintes dues à des facteurs environnementaux ou à des matières dangereuses (L'indicateur de l'OFS ne tient pas compte du tabagisme passif). Il y a contrainte multiple lorsque la personne interrogée donne trois réponses positives ou plus.

Contraintes psychosociales

Les contraintes psychosociales sont analysées à l'aide de sept indicateurs globaux et de deux questions dichotomiques.

Exigences élevées

L'indicateur global des exigences élevées se compose de six questions dichotomiques : SARSI23, SARSI24 : interruptions (assez souvent ou très souvent et de manière gênante); SARSI20a : devoir se dépêcher (la plupart du temps ou toujours); SARSI20b : penser à trop de choses en même temps (la plupart du temps ou toujours); SARSI20c : difficulté à concilier travail et responsabilités familiales (la plupart du temps ou toujours); SARSI21f : ordres ou indications contradictoires (la plupart du temps ou toujours). Nous parlons d'exigences élevées lorsqu'il y a au moins une réponse positive.

Intensité élevée

L'indicateur global d'intensité élevée regroupe deux questions dichotomiques : SARSI22a : cadences de travail élevées (3/4 du temps ou plus); SARSI22b : délais très stricts et très courts (3/4 du temps ou plus). Nous parlons d'intensité élevée lorsqu'il y a au moins une réponse positive.

Faible autonomie

L'indicateur global de faible autonomie combine quatre questions dichotomiques : SARSI20h : peu de marge de manœuvre (la plupart du temps ou toujours); SARSI20i : pause à la demande (rarement ou jamais); SARSI21a : apprendre quelque chose de nouveau (rarement ou jamais); SARSI21b : employer pleinement ses compétences (rarement ou jamais). Nous parlons de faible autonomie lorsqu'il y a au moins une réponse positive.

Conflits de valeurs

L'indicateur global des conflits de valeurs associe trois questions dichotomiques : SARSI21i : tâches en contradiction avec les valeurs personnelles (la plupart du temps ou toujours); SARSI21g : sentiment de faire un travail utile (rarement ou jamais); SARSI21j : avoir les moyens de faire un travail de qualité (rarement ou jamais). Nous parlons de conflits de valeurs lorsqu'il y a au moins une réponse positive.

Exigences émotionnelles

L'indicateur global des exigences émotionnelles se compose de trois questions dichotomiques : SARSI20d : tensions dans les relations avec les gens (la plupart du temps ou toujours); SARSI20f : dissimulation des sentiments (la plupart du temps ou toujours); SARSI20g : peur au travail (la plupart du temps ou toujours). Nous parlons d'exigences émotionnelles lorsqu'il y a au moins une réponse positive.

Faible soutien social

L'indicateur global du faible soutien social est basé sur quatre questions dichotomiques : SARSI21c : aide et soutien des collègues (rarement ou jamais); SARSI21d : le supérieur prend au sérieux ce que je dis (rarement ou jamais); SARSI21e : aide et soutien du supérieur (rarement ou jamais); SARSI21h : travail reconnu à sa juste valeur (rarement ou jamais). Nous parlons de faible soutien social lorsqu'il y a au moins une réponse positive.

Discrimination et violence

L'indicateur global de la discrimination et de la violence se réfère à neuf questions dichotomiques : SARSI28a : discrimination liée à l'âge (s'applique); SARSI28b : discrimination liée au sexe (s'applique); SARSI28c : discrimination liée à la nationalité, à l'origine ethnique ou à la couleur de peau (s'applique); SARSI28d : SARSI28e : violence verbale (s'applique); SARSI28f : menaces et comportements humiliants (s'applique); SARSI28g : violence physique (s'applique); SARSI28h : intimidation, harcèlement moral ou mobbing (s'applique); SARSI28i : harcèlement sexuel (s'applique). Nous parlons de discrimination et de violence lorsqu'il y a au moins une réponse positive.

Insécurité de l'emploi

L'insécurité de l'emploi est évaluée à l'aide d'une question dichotomique : SARSI09 : Craignez-vous de perdre votre emploi actuel ? (passablement ou beaucoup).

Stress

Le stress ressenti est analysé à l'aide d'une question dichotomique : SARSI20e : Je ressens du stress au travail (la plupart du temps ou toujours).

Contraintes psychosociales

L'indicateur global des contraintes psychosociales se base sur les sept indicateurs globaux dichotomiques (exigences élevées, intensité élevée, faible autonomie, conflits de valeurs, exigences émotionnelles, faible soutien social, discrimination ou violence) et les deux questions dichotomiques (insécurité de l'emploi et stress). Il y a contrainte multiple lorsque la personne interrogée donne trois réponses positives ou plus.

Facteurs d'allègement (ressources)

Les facteurs d'allègement sont opérationnalisés au moyen de trois indicateurs et d'une question. Nous parlons de ressource lorsqu'il existe au moins deux facteurs de soulagement.

Grande autonomie

L'indicateur global de grande autonomie combine quatre questions dichotomiques : SARSI20h : peu de marge de manœuvre (rarement ou jamais); SARSI21a : pause à la demande (la plupart du temps ou toujours); SARSI20i : apprendre quelque chose de nouveau (la plupart du temps ou toujours); SARSI21b : employer pleinement ses compétences (la plupart du temps ou toujours).

Pas de conflits de valeurs/activité porteuse de sens

L'indicateur global portant sur l'absence de conflits de valeurs et le sens de l'activité associe trois questions dichotomiques : SARSI21i : tâches en contradiction avec les valeurs personnelles (rarement ou jamais); SARSI21g : sentiment de faire un travail utile (la plupart du temps ou toujours); SARSI21j : avoir les moyens de faire un travail de qualité (la plupart du temps ou toujours).

Grand soutien social

L'indicateur global du grand soutien social est basé sur quatre questions dichotomiques : SARSI21c : aide et soutien des collègues (la plupart du temps ou toujours); SARSI21d : le supérieur prend au sérieux ce que je dis (la plupart du temps ou toujours); SARSI21e : aide et soutien du supérieur (la plupart du temps ou toujours); SARSI21h : travail reconnu à sa juste valeur (la plupart du temps ou toujours).

Sécurité de l'emploi

La sécurité de l'emploi est évaluée à l'aide d'une question dichotomique : SARSI09 : Craignez-vous de perdre votre emploi actuel ? (non, pas tellement ou non, pas du tout).